

Citoyenne Démocratie

vous propose

X19-Démocraties Directes

... à l'écoute des modèles !

Municipales 2026,
organisons-nous dès maintenant !

Mardi 21 janvier - 21h00

Portail Municipal
Démocrate

co-hôtes

X19 – Démocraties Directes, à l'écoute des modèles...

Émission du 21/01/2025 sur DDs TV
<https://democratiesdirectes.org/index.php/dds-tv>

Verbatim total transcrit par IA

[Intervenant 5] (1:22 - 1:25)

Je n'entends rien. Bonsoir, pardon. Je n'entends rien, c'est normal.

[Intervenant 2] (1:27 - 1:29)

Oui, il y avait de la musique d'accompagnement.

[Intervenant 5] (1:29 - 1:30)

Ah d'accord, pardon, merci.

[Intervenant 2] (1:30 - 1:31)

Il n'y a pas de problème.

[Intervenant 7] (1:32 - 1:42)

Bonsoir. Bonsoir. Bonsoir.

[Intervenant 1] (1:42 - 1:47)

Alors, je n'ai pas entendu la musique d'accompagnement, mais je crois que ça ne marche pas à tous les coups.

[Intervenant 2] (1:48 - 2:34)

Non, ça ne marche pas à tous les coups. On va attendre quelques instants, je vais faire monter Débilocratie et on va commencer tranquillement. A tout de suite.

Bien, bonsoir. Débilocratie, comment vas-tu ? Tu m'entends ?

[Intervenant 3] (2:34 - 2:38)

Oui, je t'entends. Je t'entends très bien, toi. On n'entendait pas la musique, mais on t'entend toi.

[Intervenant 2] (2:38 - 3:06)

Ah, bon. Moi, j'entendais la musique. Comme d'habitude, il y a des petits bugs.

Ce n'est pas grave. Heureusement que quand on remasterise les enregistrements, on aura bientôt d'ailleurs, d'ici quelques jours, la dernière émission avec Philippe Pange, très intéressante et cartonnée en termes de réécoute. Heureusement que quand on refait la masterisation, on enlève tous ces petits défauts, ces petits bugs avec une petite musique de la production, parce que c'est le plus convivial.

La vocation, bonsoir. Comment vas-tu ?

[Intervenant 5] (3:06 - 3:19)

Oui, bonsoir. Ça va très bien. Je vous remercie.

Et bonsoir, Raphaël. Je n'en ai pas pour l'autre soir et j'espère que votre participation vous conviendra. Merci.

[Intervenant 2] (3:20 - 8:34)

Bonsoir, Raphaël. Oui, bonsoir, Raphaël. On va attaquer tranquillement avec le blabla habituel du rappel des règles, afin de laisser le temps à tous nos auditeurs de venir nous rejoindre.

Alors, X19, bonsoir. Le portail municipal démocrate vous sera présenté ce soir dans le cadre du volet « Démocratie directe » apté pour vous. C'est pour nous une grande première de pouvoir présenter un outil et montrer à toute notre communauté et au-delà que, de part la France et de part parfois l'étranger, puisqu'il y en a certains d'entre nous qui sont expatriés, l'intérêt et le bien commun suscitent toujours des envies, des vocations et des actions qui parfois sont surprenantes d'efficacité et de création.

On aura l'occasion de m'en rappeler, je voudrais commencer tout de suite avec nos règles et nos déroulés habituels. Je vous rappelle que la sexualité, la santé, la religion et le vote sont appelés à rester dans la sphère privée, la polémique stérile, les attaques personnelles et les procès d'intention n'ont pas leur place dans cet agora. Les parlais-forts, les insultes, les propos répréhensibles légalement, les trolls sont immédiatement sanctionnés par une exclusion.

Néanmoins, aucune censure d'expression ne sera pratiquée dans le reste de la législative cour bien émise, l'opposition bienveillante, la critique constructive et respectueuse, la divergence d'opinion scouragée vivement. Le savoir-être et le savoir-vivre doivent être au service du savoir-faire et nous pensons que la citoyenneté est un état transversal de notre humanité que nous devons développer. Nous préconisons à notre invité Raphaël ce soir de poster dans les épingles les ressources qu'il désire dans la bulle et on se chargera de les monter et laisser ainsi la bulle aux auditeurs et intervenants qui voudraient laisser quelques messages, poser des questions sans vouloir forcément intervenir vocalement.

Nous comprenons donc en compte, dans la mesure du possible, vous remarquer les questions et suggestions posées à cet endroit. Les cohôtes et les intervenants prioritaires doivent eux aussi, éventuellement, dans certains cas de figure, pour faciliter la gestion de l'émission et en gardant une priorité de fait, lever aussi la main. Vous demandez à être intervenant afin qu'on puisse augmenter vos droits d'auditeur.

Nous vous invitons éventuellement à vous munir d'un bloc physique ou numérique pour préparer vos questions en plus de vos témoignages éventuels. Nous vous demandons de bien vouloir éteindre vos micros lorsque vous ne parlez pas ou entendez pas couper la parole aux intervenants comme aux auditeurs questionnants. Si par hasard, vous entendez la cloche, c'est que vous avez enfin une de ces règles et nous vous demandons donc de revenir, s'il vous plaît, à plus de modération et de rentrer, entre guillemets, dans le droit chemin.

Nous allons pouvoir attaquer et donc c'est avec plaisir que nous allons recevoir aujourd'hui Raphaël, locateur et l'administrateur du Portail Municipal Démocrate, ou l'acronyme PMD. Il a commencé son parcours politique pendant la campagne des élections présidentielles de 2017. Il a quelque peu milité, par défaut le reconnaît-il, dans un parti bien qu'il soit persuadé que le peuple ne gagnerait jamais via les élections.

Etienne Chouard, tiens, encore lui, est passé par là et il a tout de suite été convaincu. Esparic a ensuite été le mouvement qui a capté sa préférence et il s'est donc engagé comme bénévole sans toutefois trouver une place réellement utile au vu de ses compétences. Développeur informatique, se demandant en quoi une application web pourrait servir le bien commun, son intérêt s'est porté sur les élections municipales.

Le délai avant les prochaines élections, on le rappelle à priori juin 2026, lui permettant de mettre au point un portail sur lequel les citoyens peuvent présenter des listes afin de se retrouver, de partager, de s'entremotiver, de trouver des ressources nécessaires pour l'application d'une gouvernance démocratique directe. C'est ainsi qu'est né le Portail Municipal Démocrate, ce portail dont la communication commence concrètement aujourd'hui, même s'il existe déjà depuis de nombreuses semaines, mais que son développeur continue d'agréments, d'augmenter comme il le fera dans les jours à venir, regroupe pour l'instant très peu d'équipes et donc à la disposition gracieuse de tous les démocrates qui veulent acter, mais aussi de toutes les sensibilités politiques. Néanmoins, Raphaël y a intégré un label servant de guide aux prétendants ou futurs prétendants, permettant ainsi une surexposition au sein du Portail Municipal Démocrate des listes dédiées à la démocratie directe. Il nous expliquera tout à l'heure l'ensemble de son label, mettant en avant le pouvoir de chaque citoyen de proposer, mais surtout de décider.

Il y intègre aussi une carte-file des événements à venir, de la simple manifestation aux réunions et à l'Assemblée citoyenne locale. Bien entendu, le PMD ne propose pas de solution, pas plus que DDS, démocratie directe avec DDS. Il vous invite juste, avec ce contenant démocratique, à écrire votre propre contenu.

Nous partageons donc évidemment la même démarche universaliste et il nous a semblé incontournable d'apporter notre soutien et de collaborer aux toutes indépendances mutuelles, Raphaël y tient à l'écriture des 8 décités à venir. Raphaël, bonsoir et merci d'avoir accepté notre invitation et de pouvoir partager ce moment démocratique ensemble.

[Intervenant 1] (8:34 - 9:14)

Bonsoir, c'est moi qui vous remercie. Est-ce qu'on m'entend bien? Oui, parfaitement.

Merci à vous. La présentation, je crois qu'on a tout dit. Au revoir et à bientôt.

Non, je suis content d'être là pour présenter l'outil, comme tu l'as dit, il est encore, il est pas encore, il contient pas encore beaucoup d'équipes inscrites, puisqu'il n'y a pas eu de club, de fait, pour l'instant, et je considère l'espèce de ce soir comme un peu le démarrage un peu

officiel du portail. Voilà, en espérant qu'il y ait un petit café de boule de neige et puis qu'il soit utilisé, puis qu'il puisse être utile.

[Intervenant 2] (9:18 - 10:34)

Alors, tu avais exprimé une espèce de plan qu'on va peut-être à la fois modifier, car parfois, la plupart du temps, nous improvisons dans nos émissions, laissant la partie belle à la fois à nos hôtes et à nos auditeurs. Néanmoins, on va pouvoir essayer de donner une petite direction et un petit plan. Dès la production, vous pourrez, si vous désirez, poser votre question.

Il va y avoir un petit temps de présentation du portail. Raphaël nous a préparé un lien JT qui est une petite vidéo qui va vous permettre de suivre en même temps que vous écouterez sa présentation du portail. Ce sera un peu moins interactif et vivant que d'habitude, mais je pense que c'est indispensable pour ceux qui éventuellement voudraient appréhender et le servir.

Ça va peut-être prendre un quart d'heure, 20 minutes. Néanmoins, vous pourrez continuer pendant cette période, si le désir est possible et pertinent, d'intervenir pendant la présentation. Nous passerons aussi un peu plus en détail cette possibilité de pouvoir labelliser votre démarche éventuelle.

Encore une fois, nous essayons de s'inscrire dans l'information, mais aussi dans les actes. Je vais laisser la parole à Cali ou à la vocation, s'ils désirent te poser quelques questions avant d'attaquer à la présentation concrète de ton outil.

[Intervenant 3] (10:35 - 11:35)

Oui, je vais prendre la parole. Bonsoir Raphaël, bonsoir tout le monde. Je pense que comme le plan a été prévu, je pense que ce qui peut être bien, c'est effectivement déjà une première présentation du Portal Municipal Démocrate pour que les auditeurs puissent vraiment en comprendre et en percevoir, d'une part le fonctionnement, mais aussi bien sûr les objectifs.

Effectivement, je vous invite à vous connecter au lien Jitsi pour pouvoir suivre la présentation visuelle que Raphaël va réaliser. J'y suis, donc là je vois qu'on n'est que deux pour le moment, mais ça vous permettra d'avoir vraiment le visuel de la présentation. Et puis bien sûr, toujours dans un but de génération, n'hésitez pas à partager ce space.

Vous avez normalement en haut la possibilité de le partager sur votre TL ou même de la partager par message privé, de façon à faire tourner l'information. Donc je vais transférer la parole à la vocation, si elle a quelque chose à rajouter, sinon on va écouter Raphaël nous faire cette présentation. Du coup, je pense Raphaël, tu peux y aller.

La vocation, ne prenons pas la parole, c'est à toi.

[Intervenant 1] (11:36 - 11:46)

D'accord, merci. Bonsoir, Kéli. Alors, est-ce que les gens voient le lien, parce que moi je ne le vois pas.

[Intervenant 3] (11:46 - 12:12)

Alors le lien, je l'ai épinglé en haut, pour ceux qui connaissent un peu le fonctionnement. Donc déjà, il est dans la bulle, mais vous le retrouvez en haut. En haut, je vous ai mis déjà le lien vers le portail municipal, qui est la page internet, qui vous permettra de créer votre compte et puis de suivre.

Vous pouvez le suivre également depuis la page internet, mais si vous voulez voir la

présentation de Raphaël et un peu d'interactivité, il vous suffit de suivre le lien Jitsi, qui est partagé dans le premier poste épinglé en haut.

[Intervenant 1] (12:15 - 12:19)

Voilà, donc je vais commencer un peu, le temps que les gens trouvent le lien, parce qu'il faut la fréquenter.

[Intervenant 3] (12:19 - 12:30)

Voilà, on a déjà Gaëlle qui vient d'arriver. Voilà. Tout doucement, les gens vont, je pense, sur ta présentation.

Attends, je vais par contre te couper deux secondes, parce qu'il y a la vocation qui lève la main, apparemment qu'il y a peut-être quelque chose à rajouter.

[Intervenant 5] (12:31 - 12:45)

Oui, parce qu'en fait, moi je suis allée cet après-midi sur le site, sur l'application, pardon, mais là, actuellement, en fait, j'ai essayé de me connecter et en fait, j'ai perdu le space. Et voilà, je ne sais pas si c'est moi ou si...

[Intervenant 3] (12:45 - 12:58)

Moi, je l'ai mis, effectivement, j'ai suivi le lien sur mon ordinateur et je suis actuellement sur mon téléphone. Mais je vois qu'il y a du monde, il y a Ardor, Gérard, Gaëlle, donc il y a du monde qui est arrivé sur le Jitsi.

[Intervenant 5] (12:59 - 13:02)

Oui, c'est ça, c'est que je vais y aller avec le lien, je l'ai permis, oui.

[Intervenant 3] (13:02 - 13:18)

Voilà, peut-être, effectivement, sont-ils sortis du space. Si c'est le cas, c'est effectivement un petit peu dommage, parce que du coup, ils n'auront pas l'audio. C'est ça, ils n'auront plus l'audio.

À moins que Raphaël le retranscrive, mais bon, c'est un petit peu problématique, effectivement.

[Intervenant 5] (13:18 - 13:20)

Moi, c'était juste pour vous le dire, je ne sais pas ce qu'il y a de mieux.

[Intervenant 3] (13:20 - 13:47)

Si vous pouvez le faire depuis... Par contre, si vous êtes sur un ordinateur, c'est possible, vous ouvrez une page, vous le faites depuis votre navigateur. Mais c'est vrai que depuis un téléphone, peut-être que ça fait sortir du space.

Ça, ce n'est pas impossible du tout. Et auquel cas, bon, il est préférable de rester là, et peut-être, sur votre navigateur, de ne prendre que la page Internet. C'est-à-dire que vous vous mettez sur la page Internet et vous pourrez suivre la présentation de Raphaël, qui va, je pense, détailler sur quelle page la présentation est faite.

[Intervenant 1] (13:49 - 17:57)

Oui, je vais essayer de faire en sorte que les gens qui n'ont pas l'image animée comprennent de quoi ça parle, et que ce ne soit pas trop long. Donc, ceux qui sont sur le Jitsi, il faut cliquer sur l'écran Raphaël, mais je pense que c'est ce que vous avez fait, pour voir mon écran s'animer. Donc, déjà, un point ou deux sur le portail de manière générale.

Il est 100% apartisan, totalement indépendant de tout mouvement, même si moi, effectivement, je viens plutôt d'Espoiric. Ce portail, ce n'est pas le portail d'Espoiric, ce n'est pas le portail d'un autre mouvement, d'un autre parti, quoi que ce soit. C'est quelque chose d'indépendant, et que je mets à disposition gratuitement à tout le monde.

Son but, c'est d'aider les gens à s'organiser pour gagner les élections municipales de 2026, ça, c'est le premier but, avec un programme démocrate, pour que les gens puissent s'entraider, s'entre-inspirer, et puis aussi pour qu'ils trouvent des guides divers et variés, pour factoriser un peu tout ce qu'on peut factoriser, c'est-à-dire que tout le monde ne réinvente pas l'eau tiède dans son patelin.

Et aussi, ce qui serait important, c'est que le jour où, après les élections, quand les listes auront gagné, il serait important aussi d'assister les élus, ceux qui veulent, pour que ça se passe bien, et puis pour que tous ces petits laboratoires qu'il y aura, j'espère, un peu partout, donnent des bons exemples, et pas des exemples de fiasco. Voilà, il y a un peu plus de gens sur le partage, donc je vais commencer à décrire les fonctionnalités. Normalement, ça bouge, si vous êtes sur le bon écran.

Donc en fait, c'est un portail où on n'est pas obligé d'être connecté, ou d'être dans une équipe des choses, mais le but est quand même de créer son équipe pour partager les choses. Donc là, je ne suis pas connecté, et puis je peux voir tout de même, par exemple, certaines ressources, un exemple de constitution communale, un livre du RIC local, des choses comme ça. Je peux voir des équipes, il y a des cartes un peu partout, des cartes d'équipe, des cartes d'équipe qui ont le label, etc.

Donc il y a plein de choses qui sont accessibles sans être connecté. Mais si on veut vraiment partager son expérience, alors il faut créer un compte. Donc c'est tout simple.

Désolé, c'est vrai que c'est une présentation, c'est un peu différent des autres SPACES, mais comme on présente un outil, je pense que c'est quand même bien de voir les fonctionnalités, et puis comment elles fonctionnent. Donc là, je mets mon adresse mail, je dis que je vais me connecter, m'inscrire. Je dis qui je suis, Raphaël Dupont, je trouve mon code postal, voilà, tiens, 25400, ça tombe bien, c'est mon apéritif préféré.

Et un petit truc pour anti-robots, où il me demande la première et dernière lettre de mon prénom, RL, et puis la dernière et première lettre de mon nom de famille, DT, ça c'est pour que les ordinateurs, pas que les robots, ne créent pas des milliers de comptes. Et spam le site. Donc là, en fait, c'est un site internet, une application web sans mot de passe.

Je sais que personnellement, mon expérience, c'est quand je m'inscris sur un site web, j'oublie tout le temps mon mot de passe, parce que je ne veux pas mettre le même que mes comptes importants, et puis je clique tout le temps sur, j'ai oublié mon mot de passe. Je ne sais pas si c'est pareil pour vous, mais du coup, à chaque fois qu'on se connecte, on reçoit un mail qui nous donne un lien de connexion. Et puis sur le même navigateur, même si on s'en va, il va se rappeler de nous, et on ne va pas avoir besoin de se reconnecter la prochaine fois.

Donc j'espère que ça sera un truc pratique pour aider les gens. Donc là, j'ai reçu un lien, vous ne voyez pas, mais je suis dans ma boîte mail, je clique sur le lien, et je vais partager le portail une fois connecté. Pardon, j'ai tellement d'onglets ouverts que je ne sais plus où je suis.

Donc là, hop. Est-ce que vous voyez bien avec Raphaël à gauche, là ?

[Intervenant 3] (17:58 - 18:20)

Alors pour le moment, c'est peut-être aussi parce que j'ai un réseau très rural, on va dire. Il y a peut-être un peu de latence pour moi, mais je suis toujours sur la page de connexion, sur ton Jitsi. Mais bon, c'est pas, encore une fois, là, je pense qu'on est vraiment très dans le détail.

Donc on a compris que du coup, une fois qu'on est connecté, qu'est-ce qu'on va pouvoir faire ?
Oui, on va avancer.

[Intervenant 1] (18:23 - 18:31)

Donc, l'idée, c'est que, t'es à compte, c'est pas...

[Intervenant 3] (18:31 - 18:40)

Pour ton information, il y a Ardor qui dit qu'effectivement lui non plus ne voit pas. Donc c'est pas uniquement ma connexion, c'est peut-être pas le bon onglet qui est affiché, puisqu'on est toujours sur l'onglet où tu fais la demande.

[Intervenant 1] (18:41 - 21:34)

Je sais pas, parce que moi, quand je vais sur mon Jitsi, je vois que ça bouge, en fait. Je suis persuadé que c'est bon. Je sais pas, apparemment Ardor, il a pas la bonne page.

Ah non, c'est peut-être mon réseau qui est en sortie. Ne vous montre pas ce que je vois, moi. Ça serait parce que du coup, tout est dit, peut-être.

Ça y est. La page a porté sa paire à l'édifice. Voilà.

J'espère que ça va bouger à peu près au rythme où je vais bouger. Moi aussi, normalement, j'ai un bon réseau, donc j'espère que ça va aller. Alors, ce que je disais, mais c'est pas grave, on peut aussi...

Ce que je dis va vous éclairer. Avoir seulement un compte, ça va pas servir à grand chose. Il va falloir créer une équipe dans laquelle on va se réunir et...

faire des publications pour montrer ce qu'on fait, etc. Partager nos documents, nos astuces, et tout. Donc, on va dans une commune, telle qu'on peut.

En général, c'est la sienne. Donc là, je suis sur la commune de Sus, qui serait la mienne. Je crée une équipe.

Et là, il faut savoir que le portail a quatre types d'équipes actuellement. Soit on est une équipe de prospection, c'est-à-dire qu'on n'a pas prévu d'être candidat, mais on est quand même dans une sorte de militantisme, et puis on veut créer des événements, des apéros, des ateliers constituants municipaux, des choses comme ça. Soit on est une équipe qui a décidé de candidater aux élections, soit on ne sait pas trop, soit on est une équipe élue.

C'est-à-dire qu'actuellement, il peut y avoir des gens qui sont déjà élus et qui fonctionnent sur ces principes-là, qui pourraient, par exemple, se statuer là. Donc moi, je vais dire que je suis une équipe candidate. Je crée mon équipe, et ensuite, j'ai la possibilité, j'ai mon équipe qui est créée.

Si maintenant, vous allez sur le portail, vous verrez qu'à Sus, il y a une équipe que je viens de créer et qui comporte certains éléments, comme le label, c'est-à-dire si je me suis auto-valué au

label, j'en parlerai plus tard du label, je vais essayer de couper en deux la présentation pour ne pas tout faire d'un coup. Ça sera une grosse partie, je pense, le label. Le label et mon évaluation, mes étoiles, etc., j'en parlerai plus tard. Certains documents que je partagerai, en particulier la charte que j'aurais écrite, que j'aimerais appliquer dans mon village, qui va d'ailleurs servir de base pour évaluer le label. Les membres de l'équipe voient que si on est connecté. Une possibilité d'envoyer un message, donc ça, c'est quand même une fonctionnalité importante, c'est-à-dire qu'il faut que les équipes communiquent et puis je ne vais pas non plus diffuser les adresses mail des gens, les adresses mail restent privées, il n'y a rien qui est accessible, vous verrez l'adresse maison.

Donc ça, c'est la mienne, je la vois. Vous pouvez contacter toute l'équipe, dès lors que vous êtes connecté, en écrivant un petit message ici, puis l'équipe va recevoir un mail dont le répondre A, ce sera votre adresse, donc ils pourront vous répondre de cette manière. Et donc...

[Intervenant 7] (21:35 - 21:37)

J'aurais une question. Oui, je t'en prie.

[Intervenant 2] (21:39 - 22:13)

Excuse-moi, Raphaël, je t'interromps, j'aurais une question. Quand on se connecte sur les communes, on voit une fact, avec là, en l'occurrence, sur la commune de Suze, il y a aussi un renseignement sur les communes aux alentours, comme par hasard, il y a Sayan. C'est vrai, ils sont dans la drogue.

Dans la commune de Suze. Et on voit le contact avec le nom du maire, le numéro de téléphone, le numéro de l'adressé, un site web. Je suppose que c'est pour les besoins de la démonstration.

Non, non, non. Non, c'est vraiment...

[Intervenant 1] (22:13 - 22:25)

Ce n'est pas le téléphone de Bérengère Briand, c'est le téléphone de la mairie, l'adresse mail du secrétaire de la mairie et du site web de la commune. Ce sont des données que j'ai récupérées dans des bases de données complètement...

[Intervenant 2] (22:25 - 22:39)

Que tu as implémentées ? Oui, d'accord, parfaitement. Si je comprends bien, il y a un peu moins de 36 000 communes en France répertoriées.

Et donc, tu as intégré la totalité des contacts des mairies.

[Intervenant 1] (22:39 - 23:35)

Oui, tout à fait. Si vous allez dans la page communes... Je suis dessus, j'espère que vous voyez.

Je ne sais pas si ça va aussi. Si vous allez sur la page communes, par exemple... Je vais retourner sur Suze.

Alors, sur la page d'inventaire des communes, on peut ouvrir la fiche de la commune, mais on peut aussi voir la liste des communes alentour. Par exemple, si quelqu'un veut se dire autour de chez moi, quelles sont les communes de telle taille que je pourrais démarcher pour aller voir le maire ou faire je ne sais pas quoi. Donc là, j'ai mis un rayon de 20 km autour de la commune de Suze.

Et donc là, ça vous sort un listing avec des numéros de téléphone. Comme ça, vous pouvez

faire du démarchage en appelant les communes, en écrivant, aux adresses mails et tout. Donc ça, ce sont des données publiques.

Je ne dévoile rien de privé, mais effectivement, il y a vraiment tout. Je l'ai aussi récupérée de manière indépendante, puis j'ai fait le lien. Tous les parrainages, ça avait été écrit.

Suze, je ne sais pas si Suze a parrainé un candidat aux élections. Là, on voit que non.

[Intervenant 2] (23:36 - 23:46)

J'ai bien vu une fois, quand je me suis servi en bêta-testant ton site, j'ai vu qu'effectivement, il y avait aussi les parrainages des dernières présidentielles. Tu as fait un travail incroyable.

[Intervenant 1] (23:47 - 25:51)

C'est-à-dire que quand on est informaticien, ça va bien. Il suffit de trouver... En plus, le gouvernement met beaucoup de données, d'API qui permettent aux développeurs d'aller chercher des trucs de manière assez massive et facile.

Et l'INSEE aussi. L'INSEE, c'est un gros... une bonne source d'infos.

Voilà, il y a effectivement tout ça. J'essaie de faire en sorte qu'il y ait des infos utiles. Et justement, j'en profite pour préciser tout de suite que j'ai ouvert un Discord hier, aujourd'hui, avec des salons pour que les gens...

Alors, ça ne sera pas forcément Discord. Si vous voulez le faire, il y a le formulaire de contact qui est en bas, ici, dans le site. Vous pouvez le faire via le formulaire de contact.

Le Discord va permettre aussi de proposer des évolutions, des choses dont les gens auraient besoin. Parce que moi, c'est ça mon but. Ce n'est pas pour moi.

C'est pour les gens et pour répondre aux besoins concrets de terrain. Par exemple, toi, Stéphane, tu m'as dit il y a possibilité d'avoir... de créer un événement public.

Tu m'as dit ça la semaine dernière. J'ai dit, ah oui, mais je n'ai pas encore codé. Alors, du coup, ça m'a motivé pour le coder.

Maintenant, on a un page d'événements. Il y a des événements. Il suffit, je vais vous montrer comment le faire.

Il suffit de... Ça me permet de la transition pour continuer ma présentation. Il suffit dans votre équipe de créer une publication.

Ici, vous voyez qu'il y a une publication d'exemple. Et là, il y a marqué équipe, ça veut dire... Dans cette publication, il y a un petit badge équipe qui veut dire qu'il n'y a que les membres de l'équipe qui la voient.

Et puis moi, je suis tout seul dans l'équipe, donc il n'y a que moi pour l'instant. Mais quand j'édite une publication, je vais pouvoir décider qu'elle soit publique. Et si je lui mets une date en plus, je vais pouvoir demander à ce qu'elle soit publiée dans la page d'événements.

Ou pas, je ne suis pas obligé. Ce qui fait qu'elle va se retrouver sur ma page d'équipe. Et si je clique sur ce bouton, elle va aussi se retrouver dans les événements.

Et après, je ne l'ai pas encore codé, du coup, tu m'as dit aujourd'hui, il faudrait une carte. Évidemment, il faut une carte des événements, c'est clair. La carte des événements, elle va recouper les événements, donc c'est ce qui se passe autour de chez moi la semaine prochaine.

Donc là, je vais...

[Intervenant 2] (25:52 - 27:41)

Je te coupe, j'en profite pour donner deux points de précision. La première des choses, c'est que vous trouverez le lien du Discord du portail Municipal Démocrates de présentation, et puis qu'Annie vers certainement nous le mette aussi en épingle pour que les gens puissent te rejoindre. Sache aussi qu'au sein du Discord de DDS, donc démocratie directe avec DS, nous avons créé un petit salon pour faire les remontées d'informations éventuelles de débogage ou de propositions de fonctionnalités.

Et j'en profite à tous ceux qui réécouteront ce space, qui peut-être n'arrivent pas bien à voir à réussir et qui font comme moi aussi les deux en même temps, regardent directement dans un navigateur le portail municipal. J'en profite donc pour vous dire que Raphaël est d'une motivation sans faille et qu'il est très à l'écoute, et que si dans le cas de l'utilisation du portail municipal, vous détectez des petites coquilles, des bugs, ou qu'une formulation est mal tournée, ou qu'éventuellement une fonctionnalité n'est pas claire ou qu'il y aurait une fonctionnalité qui manque, je suis là pour attester que Raphaël est d'une réactivité à toute épreuve, puisque grâce à lui, on va pouvoir cumuler dans cet outil un petit peu tout ce que nous espérons à un moment donné, tout ce que nous avons envisagé, et donc cette fameuse carte interactive, et je trouve que d'avoir la chance d'avoir une réactivité et une écoute de la part, je tenais quand même à te féliciter officiellement et publiquement, et surtout à encourager les gens à apporter leur pierre à l'édifice pour éventuellement améliorer l'outil, sans tomber dans la démesure en fonction de tes capacités, puisque tu n'as pas que ça à faire, je me doute bien en tout cas. Bravo pour ta réactivité et pour ton écoute et ton professionnalisme.

[Intervenant 3] (27:41 - 27:52)

Et donc le Discord est épinglé en haut, sur effectivement le Discord de démocratie directe, vous avez une partie qui est dédiée au portail municipal démocrate, et donc je voulais épingler également en haut.

[Intervenant 2] (27:54 - 29:28)

Je t'en prie Raphaël. Oui, j'en profite aussi Raphaël pour bien notifier les choses, c'est que ce portail municipal, ça peut être portail municipal démocrate, mais il est universaliste, et donc n'importe quel parti politique, n'importe quelle liste citoyenne à partisans ou avec une autre démarche que celle de l'application de la démocratie directe peut utiliser ce site, pourra utiliser la carte interactive, proposer ses événements, ses éventuelles manifestations, ses assemblées citoyennes locales, si celles-ci existent, et si la démarche du portail municipal démocrate est utilisée dans un cadre de mise en avant d'une liste électorale démocrate, mais aussi elle est encore une fois ouverte à toutes, et je trouve ça très important de signaler, parce que ça peut faire vivre aussi ce site et ce portail, et aussi ça peut rapprocher des personnes qui a priori n'auraient pas l'idée d'appliquer plus ou moins une forme de démocratie directe dans leur commune ou sont encartés dans un parti avec des directives très précises et un carcan parfois un peu rigide, mais ça pourrait peut-être aussi envisager et encourager les gens à faire bouger les lignes, et je trouve que l'universalisme et l'ouverture totale de ce portail à l'ensemble des listes est aussi quelque chose de très important et qu'il faut souligner.

Excuse-moi Raphaël, mais je voulais absolument notifier, c'est la chose qui me semble primordiale. Arrêtez, continuez, excuse-moi.

[Intervenant 1] (29:28 - 31:40)

Merci, arrête d'en jeter. C'est sympa. En tout cas, vous avez vu, comme dit Stéphane, on peut créer son événement, vous avez vu, en 5 minutes, j'ai créé mon compte, j'ai créé une équipe, j'ai créé une publication et je l'ai publiée dans l'événement.

Alors bon, je connais mon truc par cœur, donc je sais où cliquer, mais au pire, ça durera 10 minutes pour vous, si vous voulez créer un événement qui soit dans la page événement. Là, on pourra se poser la question de la modération parce que tout le monde peut créer un compte, tout le monde peut créer une équipe et ça fera une transition que je ne vais pas faire maintenant, sur le label, qui va être aussi une manière de dire telle démarche semble correspondre au principe défendu ici, ou telle démarche ne semble pas trop résombre. Donc ça va se modérer un peu comme ça, j'imagine.

Aussi, sur les évolutions qui seront demandées, effectivement, il ne faut pas tomber dans la démesure, tout à fait, en particulier, je vais être obligé de prioriser et ce que je voudrais, ce serait que les événements d'évolution, on peut tout proposer, par contre, moi, ce qui va m'intéresser en priorité, ça ne va pas être forcément une plateforme de votation, tout ça, ça sera plutôt quand on aura gagné les communes parce que là, mon but actuel, c'est vraiment de faire en sorte qu'on gagne les élections. Donc, on verra plus tôt, après, ou juste avant les élections, pour être prêts, histoire d'être prêts, on prévoit un peu en avance, les plateformes de votation, les outils géniaux pour le fonctionnement des équipes qui sont démocrates, mais en attendant, le but, c'est vraiment de faire la campagne électorale et puis de faire une boule de neige pour que les gens s'inscrivent et puis on parle de tout ça autour d'eux, des mécanismes de démocratie locale et des chartes, qu'est-ce qu'on peut mettre dans une charte, à quoi peut ressembler une démocratie locale. Donc voilà, finalement, au niveau hors-label, je pense que j'ai à peu près montré ce que je voulais montrer.

On peut faire une séance de questions-réponses, je préférerais passer au label parce qu'après, je vais parler du label juste après. Si vous avez des questions à ce sujet-là, dites-moi.

[Intervenant 3] (31:41 - 32:31)

Alors moi, je vais commencer parce que j'en ai quelques-unes, en espérant qu'elles soient pertinentes. C'était sur le fonctionnement des équipes. J'aimerais comprendre un petit peu et peut-être éclairer les auditeurs à travers ces questions, l'objectif des équipes, quel a été pour toi, justement, les objectifs que t'as voulu mettre en oeuvre, permettre en fait.

Parce que faire des équipes, d'accord, mais pour faire quoi ? Alors on a Cyril de Démocratie Directe, qui lui, j'en suis persuadé, verra forcément l'intérêt de pouvoir mettre en place des équipes au niveau municipal pour organiser des assemblées citoyennes locales. Mais est-ce que à travers les équipes, tu as aussi imaginé la possibilité d'aller vers une action électorale, et auquel cas, est-ce qu'au sein des équipes, il y a des outils qui vont permettre cela ?

[Intervenant 1] (32:33 - 34:14)

Alors, pour moi, là, c'est une équipe candidate. Comme je disais, les types d'équipes, c'est prospection, potentiellement candidate, candidate ou élu. L'idée de base, c'est vraiment qu'une équipe, c'est un groupe de gens qui veut gagner la mairie et puis mettre de la démocratie municipale.

C'était l'idée de base. Après, si quelqu'un veut faire des actions en son nom propre, pour moi, ça peut être une équipe de 1, qui sera une équipe de prospection, qui ne va pas se présenter. Et donc, la prospection, c'est pour toutes les personnes qui ne seront ni candidate ni élu, et qui

veulent propager la bonne parole.

Et donc, après, l'idée, c'est que quand on a une équipe, même de 1, qui est créée, c'est qu'elle puisse publier tout ce qu'elle veut, faire des événements. Si on va voir, par exemple, l'équipe la plus active du portail, qui est l'équipe active, l'Abergement Sainte-Marie, eux, par exemple, ils ont partagé toute leur réunion, tout ce qu'ils ont fait pour créer un groupe de réflexion. Leur rencontre avec le maire, et puis ils partagent les documents.

Ils disent, voilà, alors, on a fait un petit compte-rendu, puis on a regroupé, par exemple, dans un document, alors je n'ai pas cliqué dessus, ça va s'ouvrir, mais je ne sais pas si vous voyez ce que j'ouvre, ils ont un document avec la loi des extraits du Code Général des Collectivités Territoriales. Et donc, en fonction de tout ça, quand une personne verra une équipe active et qui, en plus, a une bonne évaluation au label, ils pourront aller la voir et s'inspirer de tout ce qui a été publié.

[Intervenant 3] (34:17 - 34:18)

Et voilà.

[Intervenant 1] (34:18 - 34:19)

Je ne sais pas si j'ai répondu.

[Intervenant 3] (34:20 - 34:50)

Oui, oui, en partie. Ensuite, il y avait justement un questionnement qui était le mien, c'est que, moi, je réside dans une commune, dans un département rural, et je me suis rendu compte que je peux tout à fait créer une équipe dans une autre commune. Donc, c'était aussi pour comprendre quel était l'intérêt d'éventuellement créer une équipe dans une commune, qui pourrait être la préfecture du département, mais qui ne serait pas ma commune.

Parce que, du coup, il n'y a pas obligation de créer une équipe dans sa propre commune.

[Intervenant 1] (34:51 - 35:17)

Non, non. En général, c'est quand même ça. Ceci dit, si on a quelqu'un de très actif, puis il anime dans un patelin, puis il anime un autre groupe dans un autre patelin, chaque patelin aura son équipe, lui, il sera dans les deux, il va être membre des deux, alors il aura peut-être créé l'équipe de l'autre patelin, mais peu importe qui la crée finalement, une personne peut être dans plusieurs équipes.

Il n'y a pas d'interdiction à ça.

[Intervenant 3] (35:18 - 35:29)

D'accord. Il y a la vocation, apparemment, qui a une question également. N'hésitez pas à monter pour les autres qui auraient aussi des questionnements sur le fonctionnement du site, si vous le voyez, ou si vous êtes sur Jitsi.

[Intervenant 5] (35:31 - 36:00)

Oui, bonsoir. Je suis désolée, j'ai été encore déconnectée en essayant de mettre les deux en même temps, mais ce n'est pas possible. Je suis juste sur la...

Non, non, mais ce n'est pas un problème. Ce que je fais, c'est que je vais sur Google, enfin, je ne pense pas, donc ça varie. Je me posais une question, l'outil est vraiment franchement très intéressant.

Je me demandais... Ah oui, c'est peut-être le développement, ça. Je me demandais comment vous envisagez de monter en gamme pour qu'il y ait une visibilité de l'application.

Parce qu'il y a quand même une grosse concurrence sur l'application.

[Intervenant 1] (36:01 - 36:21)

Alors, c'est vraiment une application web, donc c'est un site web. Je ne compte pas vraiment faire une application dans les stores Apple ou quoi que ce soit. En fait, la question que tu poses, c'est une question de comment faire de la com, puis comment faire en sorte que ce soit connu.

Tout à fait.

[Intervenant 5] (36:21 - 36:23)

C'est très intéressant, c'est bien fait.

[Intervenant 1] (36:24 - 37:11)

Le problème, c'est que c'est vraiment la question que on aimerait tous avoir la réponse. Je discute beaucoup avec Léo Giraud. C'est la problématique que les gens savent que ça existe.

Quand on envoie des mails, il faut que les gens l'ouvrent. Après, qui va taper sur Google le portail municipal ? Je ne sais pas.

Je ne suis pas forcément un expert en ce qu'on appelle SEO, c'est-à-dire le fait que un site soit très bien référencé sur Google ou quoi. Donc s'il y a des compétences à ce sujet-là, c'est super. Sinon, moi, c'est par le biais d'événements comme ce soir.

Et puis, on va aussi faire des vidéos avec Étienne Chouard, qui est sur le principe de faire quelques vidéos sur le sujet. C'est comme ça que je vais essayer de faire connaître le portail. Sinon, j'avoue que je ne sais pas.

[Intervenant 3] (37:12 - 37:38)

Pour aller dans la continuité de la question de la vocation, à partir du moment où tu as pu obtenir la base de données de toutes les municipalités de France, que tu as donc l'ensemble des mails de ces communes. Effectivement, envoyer des mails aux particuliers n'est pas toujours efficace, loin de là. Mais par contre, est-ce que finalement, tu as soumis ton portail aux municipalités déjà en place ?

[Intervenant 1] (37:39 - 38:52)

C'est un projet. Justement, vu que j'ai une base de données avec les mails, et que mon outil envoie l'UAM des mails, automatiquement, avec un certain coût. Vos mails, ce n'est pas non plus complètement gratuit.

Je compte faire une diffusion auprès des mairies. Ça me permet de profiter de cette question, pour dire que, certes, je pense que c'est bien de contacter les équipes élues en place. Il y a certaines personnes qui peuvent être convaincues, qui n'avaient pas pensé, parce qu'on fait comme on l'a toujours fait.

Après, ça serait bien de réussir à intéresser des gens comme ça, à convertir un peu les gens comme ça. Je pense qu'on aura plus de communes par la présentation de nouvelles listes. C'est un avis, parce qu'on n'a pas de recul là-dessus.

Je ne vais pas mettre le plus d'efforts sur les communes existantes, mais bien sûr, je compte

envoyer un mail à tous. C'est une histoire de réaction du mail, et puis on l'envoie, ça va être tout simple. À un moment où je penserais que le portail est mûr, mais je pense qu'il est déjà utilisable, donc pourquoi pas déjà, bientôt, faire cette communication à tous.

Alors, 36 000 mails, ce n'est pas rien. Il y a un coup, mais c'est dans les tuyaux, ça va être fait.

[Intervenant 3] (38:54 - 40:13)

Encore une fois, je ne suis là que pour questionner et être un peu le poil à gratter éventuellement des projets qui viennent se présenter sur nospaces. De mon point de vue, il y a effectivement deux axes sur lesquels tu peux avoir un fort intérêt à les solliciter par mail ou à les solliciter de X manière que ce soit. C'est les communes, bien évidemment, et puis il y a 447 partis politiques recensés en France, métropolitaines.

Ces partis politiques, on sait, ont besoin d'un ancrage local quel qu'il soit dans l'absolu, pour essayer de pouvoir émerger, et donc je pense que c'est aussi un axe qui n'est pas à négliger, d'autant plus vu les échéances à venir, vu également l'émergence de certaines candidatures ou partis qui se veulent de plus en plus citoyens et démocrates, c'est peut-être effectivement le moyen de pouvoir attirer, en quelque sorte, les futures candidatures, les futurs candidats, et puis c'est toujours le même principe, quand tu as un candidat qui utilise un outil qui le met en valeur, ses concurrents vont se dire « bon ben attends, peut-être que moi aussi, il faut que je me saisisse de cela » et ça peut en tout cas, on te le souhaite, être une forme de développement par la concurrence, en quelque sorte.

[Intervenant 1] (40:16 - 40:42)

Stéphane ? Moi, les partis vraiment démocrates, je ne connais pas beaucoup, et je... Ouais, pourquoi pas, mais...

Je me défierais plus que l'inverse, je me défierais plus, parce que quelqu'un dit « super, on va mettre « démocrate » dans nos programmes, on va faire des trucs... » J'aurais un peu peur que... C'est le royaume du mensonge, un peu, le politique, à partir d'un certain niveau.

De la promesse...

[Intervenant 3] (40:42 - 41:38)

Mais ce que je veux dire par là, c'est que ton site, ton portail, étant apartisan, et comme tu l'as expliqué, finalement, le but, c'est que tout le monde puisse venir, en quelque sorte, s'y présenter, et d'autant plus avec ce que tu vas expliquer tout à l'heure, à savoir la labellisation, et bien, finalement, l'intérêt, c'est d'avoir le maximum de candidats et de représentations, quelles qu'elles soient dans l'absolu, et puis après, c'est justement, à travers ce que tu as expliqué juste après, la labellisation qui permettra aux citoyens de pouvoir faire son choix. Il y aura le choix idéologique, bien évidemment, mais cette question de la démocratie et de la citoyenneté à part entière, je pense, se prend de plus en plus d'importance, et c'est en cela que, parfois, il faut accepter que ceux qui ne sont pas ceux qui nous correspondent soient, finalement, volontairement ou involontairement, des outils au développement de nos idées.

Justement, s'il y a des gens qui sont,

[Intervenant 1] (41:38 - 42:06)

parce que moi, je ne suis pas quelqu'un de très communicant, je préfère être dans la technique, et du coup, s'il y a des gens qui sont motivés pour bosser sur cet aspect-là, contacter, rédiger des mails, des textes pour envoyer à des parties, finalement, je ne sais pas, eh bien, venez, contactez-moi, laissez une Discord, n'importe comment, et puis, je serai ravi de

vous donner du travail.

[Intervenant 3] (42:09 - 42:11)

Oui, il y a Stéphane qui voulait te poser une question.

[Intervenant 2] (42:13 - 46:06)

Oui, alors, une question, des pistes de réflexion par rapport à ce que tu viens de dire, Raphaël. Premièrement, je pense que, petit à petit, à force de semer, et à force de semer, et à force d'abuser, le réseau, comme l'expliquait une fois lors de son émission, Léo Giraud, de sa stratégie de la nébuleuse, je pense que ton portail va être communiqué dans la totalité, moi, je l'espère, et fortement, de tous les réseaux sociaux qui sont animés, de tous les comptes X qui existent, par exemple, sur le RIC, le RAC, et autres démarches démocrates, et que, parmi cette communauté, il y a forcément des pistes du référencement, que ce soit du SEO, du SA, ou du SEM en général, dont je fais partie, donc je te contacterai en MP pour qu'on puisse en discuter, mais surtout, j'y vois aussi une espèce de synergie et d'interaction, puisque, comme je l'ai dit dans ma présentation, et quand on a eu notre premier contact, on a bien voulu, de chaque côté, faire comprendre que, dans ta démarche comme dans la nôtre, nous essayons de fédérer et de faire interéchanger et de créer une stimulation et des formes de synergie qui, par leur agrégation, arrivent à développer une forme de pensée qui se propage. Donc, à ce titre, dans le site que nous avons fait concernant la démocratie directe, nous allons dédier une page, il y a déjà une redirection vers ton portail, comme tu le sais, nous en avons déjà parlé, nous allons créer une association des mairies de France, et peut-être que cette association des mairies de France, dont les statuts sont en train d'être rédigés, qui verra le jour en mars, pourrait avoir aussi comme objectif, ou du moins comme mission, peut-être de recruter un petit peu de fonds pour que tu puisses faire des mailings et que tu puisses éventuellement faire des SMS de masse, ou peut-être aussi changer de serveur, puisqu'il y a des serveurs sur lesquels tu peux, avec des outils, toi-même, faire des mailings de façon gratuite, puisqu'ils sont compris dans l'abonnement à partir du moment où tu es l'administrateur de ton propre serveur. Ce que je veux dire par là, c'est qu'il y a énormément de pistes qui peuvent être dans le cadre d'un partenariat, mis en avant les deux parties qui existent aujourd'hui, qui sont structurées, à savoir Solutions Démocratiques, qu'on recevra à nouveau la semaine prochaine, et les CIDEMOS de Lucas de Paris, que je peux voir, il me semble, dans les heures, que nous allons recevoir aussi bientôt, peuvent se servir de cet outil, faire de la diffusion et essayer, par un système de réseau tentaculaire petit à petit, de créer à la fois de buzz et donc forcément de connaissances de ton outil, et puis, même si il ne faut pas se faire trop d'illusions, je ne pense pas que les médias mainstream donneront à cet outil une audience, pour la simple et bonne raison, c'est qu'elle est trop pertinente et, à mon avis, trop dangereuse pour ceux qui militent pour une forme de république, y compris pour la sixième, et donc, il va peut-être falloir compter aussi sur les médias alternatifs, mais quand on voit petit à petit l'écoute que l'on peut avoir à travers des Didier Maistreau, des Alexis Poulin, des Nicolas Vidal, des émissions comme Tocsin ou autres, et quelles que soient entre guillemets leurs couleurs politiques, je pense qu'il y a un moyen de pouvoir propager l'existence de ce portail et que chaque citoyen ou chaque même parti puisse s'en saisir.

C'est peut-être pour nous l'opportunité de montrer que contrairement, par exemple, aux souverainistes ou aux flexiteurs, la citoyenneté est bien une transversalité dans l'action et que nous pouvons éventuellement nous regrouper à ce titre, à travers un outil comme le tien, par exemple.

[Intervenant 1] (46:10 - 46:50)

Effectivement, encore une fois, s'il y a des gens qui savent bien prendre contact avec des médias, puis savoir leur parler, qui savent leur parler, je prends, parce que moi je ne sais pas.

Je ne sais pas faire. Mais je pense aussi par exemple au Canard Refractaire.

J'ai vu que Étienne et Yohann du Canard Refractaire avaient fait un live ensemble sur Youtube et j'avais déjà discuté avec eux une fois, donc ça serait super dans quelques médias que ce soit de parler de ça. Alors s'il y a des gens qui ont des contacts avec plaisir. Je ne sais pas si Philbille le point...

Non, ça doit être dans le pseudo qu'il y a un point dans le... Ce n'est pas une main levée pour parler.

[Intervenant 3] (46:53 - 47:03)

D'ailleurs, j'en profite, Raphaël, si tu peux t'abonner à moi pour que je puisse t'envoyer des MP, parce que pour l'instant ce n'est pas le cas, et comme ça, ça permettra éventuellement de t'envoyer effectivement quelques petits outils.

[Intervenant 1] (47:04 - 47:05)

Immédiatement.

[Intervenant 3] (47:06 - 47:37)

Et s'il n'y a pas d'autres questions sur le fonctionnement des équipes, qui est l'un des points central du fonctionnement du Portal municipal, on va peut-être pouvoir aborder le deuxième point qui est très profond, très novateur en quelque sorte, mais en même temps assez évident quand on veut parler de démocratie et de pouvoir quantifier cette valeur, c'est la question du label que tu as mis en oeuvre.

[Intervenant 1] (47:39 - 51:42)

Oui, alors effectivement, le Portal MV est un label, ça me permet d'ailleurs de remercier les gens qui sont autour de moi pour tout ça, parce que je ne suis pas tout seul, c'est vrai que je suis le seul développeur, mais pour le label, je suis entouré de Léo Giraud, Gaël Espoiric, Marie Dutharne, Philippe, mon père, Eric Ponge que vous avez invité la semaine dernière, des gens un peu connus dans le point, et puis aussi pour l'exemple de Constitution de Trifouiller les oies, si vous allez voir sur les dernières ressources, des gens qui permettent de faire avancer le chemin de bite, j'en reparlerai, mais un jeudi sur deux sur Discord on fait des ateliers de constituants municipaux, et voilà.

Donc, passons au label, effectivement. Donc le label, je vais encore partager jusqu'ici, mais ne vous inquiétez pas si vous n'êtes pas dessus, je vais beaucoup parler. Voilà, j'y suis.

Donc le label, ça doit être considéré avant tout comme un guide, un guide de ce qu'il faut pas oublier, ce qu'il ne faudrait pas oublier, alors on n'a pas obligé de tout faire, mais ce qu'il est bien de ne pas oublier quand on veut faire la bonne démocratie municipale, vous allez dire la bonne démocratie municipale, c'est correctif. Mais en fait, peut-être pas tant que ça, et le label, c'est donc une liste de critères, il y en a 18, qui sont que des critères, qui ne sont pas des solutions. On ne va pas dire il faut des pétitions à 30% ou je ne sais pas quoi, ça se trouve, il ne faut peut-être pas des pétitions, mais on peut peut-être faire sans pétitions.

Donc en tout, dans l'imposition de solutions, on est dans des critères comme est-ce que les citoyens peuvent même modifier les règles ? La démocratie municipale est un exemple. Le label est aussi là pour comparer un dispositif à un autre, parce que quelqu'un qui arrive sur le portail, il voit une équipe, il voit une charte, il voit une autre équipe, une autre charte, c'est pas évident, surtout quand il y en aura beaucoup, j'espère qu'il y en aura beaucoup un jour, et du coup il va avoir une équipe qui a un label à 200 points, il va peut-être être dirigé là, il y aura peut-

être des idées plus fortes que dans une autre équipe, même si, je tiens à préciser que ce n'est pas comme à l'école, ce n'est pas parce qu'on n'a pas la moyenne qu'on n'est pas bon.

Bien sûr, une équipe à 200 va faire des choses peut-être qui vont aller plus loin qu'une équipe à 100 points, c'est sur 300 en tout, mais avoir 100 sur 300 c'est déjà très bien, c'est ça qu'il faut se dire, et c'est déjà beaucoup mieux qu'une commune normale qui aurait, pas normale, pardon, je ne veux pas dire normale, je devrais dire qui ne fait rien de plus que ce qu'il y a dans la loi, grosso modo, et qui aurait zéro, en gros. Donc, si une équipe à 50 points, c'est déjà bien, il faut sortir du traumatisme que nous a provoqué l'école, qui fait que je n'ai pas la moyenne, je suis un nul.

Donc, voilà, en plus, comme tout le monde peut s'inscrire sur le portail, tout le monde peut créer une équipe, tout le monde peut s'auto-évaluer, ça permet de faire le tri. Alors, justement, on vient de dire s'auto-évaluer, ce qui signifie qu'on peut se mettre des points comme on veut. Donc, il y a un mécanisme de validation.

Aujourd'hui, sur le portail, vous ne le verrez pas, il n'y a pas la différenciation entre auto-évaluation et label validé. C'est à développer, pour l'instant, il y a quelques labels qui ont été évalués, ça ne change pas grand-chose, dans les semaines qui viennent, ça sera fait. Et donc, il y a une équipe, pour l'instant, c'est l'équipe qui a créé ce label, qui connaît bien les critères et qui sait ce qu'il y a derrière, qui va effectuer cette validation en invitant l'équipe en question, si besoin, pour discuter et puis aussi faire progresser les gens s'ils ont envie de progresser.

Et donc, c'est cette validation-là qui pourra ensuite permettre de faire la différence entre les équipes.

[Intervenant 2] (51:46 - 53:03)

Excuse-moi, Raphaël, avant que tu continues, j'ai besoin que tu précises, parce que pour moi, ce n'est pas clair, et je suppose que pour beaucoup, ce n'est pas clair non plus. On a bien compris qu'il y a l'auto-évaluation, puisqu'enfin, quand on répond à une forme de questionnette qui nous attribue des points, et en fonction de ça, ça évalue un petit peu notre démarche entre guillemets démocrate, il faut accepter le jeu que ces critères ont été définis par des personnes, et non pas de façon démocratique, même si ce sont des gens qui oeuvrent dans la démocratie depuis un tas de...

Si on commence là-dessus, et dans cette forme de réflexion, on finit par tout remettre en question, donc on n'avance pas. On part du principe que les critères sont peut-être améliorés, peuvent être en devenir, mais en tout cas, sont sur des bases démocratiquement acceptables. Donc l'auto-évaluation, ça, j'entends, je comprends comme je pense tout le monde, mais quand tu dis qu'il va y avoir un contrôle de la labellisation, comment ça se passe exactement ?

C'est un contrôle qui va être fait a posteriori sur les actions réelles des communes, ou c'est un contrôle sur la réalité des réponses qui auraient été données aux questions a priori ? J'ai pas bien compris exactement comment se faisait cette évaluation du label.

[Intervenant 1] (53:04 - 55:23)

La validation de l'auto-évaluation, en gros, c'est les équipes qui veulent être validées mettent leur chart où tous les documents écrits parce qu'on va baser sur l'oral, il faut des choses écrites dans un document et qu'il soit public, sinon il n'y a pas d'engagement des gens. L'équipe met en ligne sur sa fiche équipe sa chart, ou les documents qui sont nécessaires pour expliquer leur démarche, et donc l'équipe de validation va prendre les critères un par un, et puis je vais montrer ensuite comment ça se passe dans le label, mais quand on s'auto-évalue, chaque

critère, on peut répondre par non, oui, mais, ou... Et si on veut des points, le oui-mais qui donne 50% des points du critère, et le oui qui donne 100%, on est obligé de donner une petite explication.

C'est-à-dire, oui, ce critère est réalisé, par exemple, oui, les règles de la démocratie sont modifiées par l'historien lui-même, le critère 1, parce que c'est écrit dans l'article 1 de notre charte. Et donc nous, on va arriver là-derrrière, on va avoir ce critère, on va voir que la personne a dit que c'est dans l'article 1, on va regarder la charte, effectivement, dans l'article 1, on valide. Donc en fait, c'est du a priori par rapport à la mise en place, pour deux raisons, la première, c'est que ça va être des promesses d'équipe candidate, donc on ne pourra pas savoir si c'est mis en place.

Pour les équipes candidate, ça va être leur programme de campagne électorale, c'est-à-dire, nous allons appliquer cette charte. Donc ça permet de montrer la validité des programmes des candidats. Et pour les équipes élues, c'est pareil, c'est sur la charte, et après, la question se posera de est-ce qu'on aura un espace, quelque part, où les gens de la commune pourront dire, ils ont dit qu'ils feraient ça, mais ils ne le font pas, donc une sorte de forum, ou je ne sais pas quoi.

Il faudra définir cette chose-là, pour voir si le label même validé sur la base du document officiel, la charte, est-ce que cette validation, finalement, elle correspond à la réalité. Ça, ça sera plus tard, quand on aura des équipes élues, parce que pour l'instant, il n'y en a pas vraiment assez pour s'en rendre compte. Est-ce que la pratique correspond au programme ?

[Intervenant 2] (55:24 - 56:43)

C'est clair ? Oui, oui, très bien. C'est plus clair pour moi, dans l'esprit.

J'aurais une autre question avant que tu continues. Est-ce que vous avez fait, dans les critères qui ont été établis pour cette labellisation et donc ce questionnaire, est-ce que vous avez fait un contrôle par rapport à la législation en vigueur actuelle, et par rapport aux latitudes qui peuvent être accordées de façon juridique et légale, puisque on sait, par exemple, quand on prend le référendum local, on se rend compte que, in fine, il y a quand même un droit de veto qui est accordé au préfet et donc à la préfecture, et que, forcément, l'instance supérieure hiérarchique, un petit peu comme dans la norme et la hiérarchisation des lois et de la conscience, in fine, même si le référendum local existe, il est toujours conditionné à une validation préfectorale.

Donc il y a forcément, à un moment donné, une interaction entre ce que l'on voudrait faire en termes de démocratie directe et ce que la loi nous autorise à faire. Alors, est-ce que vous, dans ces critères-là, vous, c'est quelque chose que vous avez pris en compte, ou est-ce que c'est quelque chose qui va se confronter par l'expérimentation, comme on dit, à force de vrais et de voir, dans la durée, les soumissions aux labels et les réponses aux questions ?

[Intervenant 1] (56:43 - 1:00:00)

Dans la rédaction, les critères, on peut se dire qu'ils pourraient contrevenir à la loi dans le sens où l'article 72 de la Constitution dit que les élus doivent agir librement, en gros. C'est-à-dire que les citoyens ne peuvent pas contraindre les élus. C'est l'équivalent du tout mandat impératif et nul pour les membres du Parlement.

On ne peut pas les contraindre. Donc ce qu'il faut voir, c'est comment on va écrire la charte. La charte, qui est un document non juridique, donc non contraignant juridiquement, sur lequel les élus vont s'engager sur l'honneur.

L'idée, ça va être d'écrire une charte de telle sorte que elle soit contraignante sans que le tribunal administratif puisse dire qu'on a contrevenu à la loi. Donc ça va être, c'est effectivement une question importante, sachant que il y a plusieurs éléments de réponse. Alors déjà, il y a des communes, des petites qui peuvent fonctionner avec une super démocratie sans référendum aux votations.

Ça peut marcher avec des assemblées où tout le monde peut aller. Où tout le monde peut donner son avis et puis ça peut valoir référendum, finalement, si tout le monde est là et qu'il dit oui ou non. C'est le cas de Munich-Lahorgne, là, si vous voyez dans la carte, c'est une commune avec qui on a discuté, qui ont une super charte.

La révélation au label n'est pas aussi haute qu'elle le devrait parce qu'ils font plein de choses qu'ils n'ont pas écrites dans la charte. Il y a ça, donc il n'y a pas forcément des référendums. Et s'il y en a, il y a plusieurs manières de procéder.

Quand on dit référendum, il faut faire attention. Si on utilise le mot référendum, on va parler de ce qui est dans le code général des collectivités territoriales, c'est-à-dire un objet juridique bien défini. On peut l'utiliser, donc là, pour ça, une ressource importante, c'est le guide du local qui est dans la page ressources du portail, dont l'un des rédacteurs est Raoul Maniberton, qui explique comment on peut utiliser le mieux possible les outils de la loi pour au plus possible contraindre les élus, même quand c'est nous-mêmes qui avons décidé d'appliquer ce principe, mais sans contrevenir à la loi.

C'est-à-dire que c'est un mécanisme avec le droit de pétition et lié au référendum et au vœu du conseil municipal. Donc il y a un moyen, si vous lisez ce guide, il est très clair. Vous verrez comment on peut faire pour articuler tout ça.

Ça a déjà été pensé. Mais aussi, on peut imaginer des méthodes de votation. Là, je vais dire votation, pour ne pas utiliser le mot référendum, histoire de ne pas tomber dans le cadre juridique.

Il y aura des règles à respecter. Il faut continuer de réfléchir ensemble. Par exemple, ne pas utiliser l'urne officielle dans les locaux habituels, etc.

Pour ne pas que ça soit considéré comme un référendum par le tribunal. Donc il faudra, je ne sais pas, des urnes en carton, des gens en bénévole, etc. pour faire ça.

[Intervenant 2] (1:00:01 - 1:00:03)

Et ce qui peut permettre...

[Intervenant 1] (1:00:03 - 1:00:14)

Ou des outils numériques, éventuellement. Ou des outils numériques, tout à fait. Avec un engagement moral de l'élu de respecter, etc.

Et voilà. Ça peut se faire.

[Intervenant 3] (1:00:16 - 1:01:34)

Et voilà. Je vais me permettre, j'avais moi une question très... comment dire...

qui n'a pas grand intérêt et grande importance par rapport à la généralité de ce que tu as fait et du portail. Mais c'est des choses qui, pour moi, peuvent avoir une grande efficacité pour le

citoyen lambda qui va prendre connaissance de l'existence de ce portail quand il sera dans une certaine efficacité de fonctionnement, déjà. Qui est la note du label.

Tu l'as dit toi-même, c'est-à-dire que une équipe qui aurait une note là, par exemple, on a effectivement sur l'équipe qui est élue, qui a 157,5 sur 300, deux étoiles sur trois, donc c'est quand même quelque chose qui est intéressant. Quand on va sur la commune, quand on clique sur la commune de Minil-la-Orgne, on voit les équipes, donc il y a une seule équipe déclarée pour l'instant, mais cette équipe, on doit rentrer dedans pour voir son nombre d'étoiles où ça note. Est-ce qu'il est prévu que quand il y a plusieurs équipes, directement, il y a déjà une sorte de classement par rapport à la labellisation ou pas ?

Classement ou le fait de l'afficher ?

[Intervenant 1] (1:01:36 - 1:02:02)

C'est pas affiché dans la commune ? Ah oui, d'accord, c'est marqué équipe élue. En fait, si tu vas sur la carte, tu vas dans la carte du label, par exemple.

Quand on clique sur le label, ensuite, tout en haut, on va sur la carte. On a une carte des équipes labellisées. Ici, par exemple, il y a la commune et une liste des équipes.

Et là, il y a les étoiles et la note. Ce que je peux faire dans la page de la commune sans problème. C'est une bonne idée.

[Intervenant 3] (1:02:02 - 1:02:20)

Oui, c'est une bonne idée, parce qu'effectivement, sur la carte de la labellisation, sur la commune, tu vois, mais c'est toujours pareil, parce que là, on voit la commune, mais il n'y a qu'une seule équipe. Donc, la question, c'est est-ce que s'il y a plusieurs équipes, on a chaque équipe qui est listée avec la note et le niveau des étoiles.

[Intervenant 1] (1:02:21 - 1:02:44)

Tout à fait. Il ne faut pas se dire qu'il n'y aura pas souvent des communes où ils vont se battre pour faire de la démocratie. En général, ils seraient plutôt ensemble.

Sauf si, effectivement, il y a des communes avec plusieurs listes. Sauf que la liste, il y aura une liste démocrate, il y en aura une autre qui ne sera pas démocrate. Elle, elle ne va peut-être pas créer sa liste sur son équipe sur le portail.

Mais après, ce n'est jamais ouvert.

[Intervenant 3] (1:02:46 - 1:04:06)

Ça va être une question que j'aborderai par la suite, parce que pour le moment, je voulais d'abord rester sur ces deux petites questions qui sont vraiment de considération esthétique et qui n'ont pas grand intérêt. La deuxième, c'est que tu as choisi le système de trois étoiles. Or, comme tu l'as dit, finalement, une commune qui aurait peut-être 50 sur 300, c'est déjà bien par rapport à des municipalités où ça fonctionne à l'ancienne et qu'il y a finalement, il y aurait zéro sur 300.

Du coup, le système d'étoiles est peut-être, encore une fois, je pose vraiment une question un peu poil à gratter, est peut-être plus compliqué à interpréter que les fameux principes de Nutriscore. Tu sais, on les a partout ces Nutriscore. On va du rouge au vert et donc ça permet d'avoir peut-être une présentation plus claire de ce qu'est en quelque sorte la notation dans un espace visuel.

C'est rouge, c'est pas bon, j'ai zéro sur 300 et puis à partir du moment où déjà j'ai 50, je me démarque vraiment et je vais être dans un dégradé de vert en quelque sorte pour aller jusqu'à le 3 étoiles. Donc ça, est-ce que c'est quelque chose auquel tu avais pensé ? Tu as dit que c'est plus simple de faire des étoiles ou c'est quelque chose qui n'avait pas du tout été abordé ?

Parce que comme ce principe de Nutriscore, on le retrouve partout maintenant. Les DPE, les Nutriscore, c'est quelque chose qui est, je pense, assez facilement compris par la peau générale.

[Intervenant 1] (1:04:08 - 1:05:13)

Oui, alors moi ce que je vois, c'est que le Nutriscore ABCD, je ne sais pas comment c'est, 1, 2, 3, 4, 5, c'est comme 0, 1, 2, 3 étoiles pour moi. Et aussi l'histoire des étoiles, la logique vient du label RIC France qui fonctionne exactement sous le même principe. Trois catégories, une étoile par catégorie, chaque catégorie sur 100 points.

On n'a pas réinventé le truc. Justement à cause de cette histoire de catégories, c'est parce qu'il y a une catégorie qui est sur les règles de la démocratie, une sur les votations, c'est-à-dire on peut faire des votations à quel sujet, donc là il y a la bourgation, la proposition, le veto, etc. Et une catégorie sur le fonctionnement.

Et c'était pour dire, ben, une équipe elle va être bonne sur l'équipe de votation, mais par contre, il y a les problèmes de communication et donc ça ne peut pas bien marcher. Pour nous, vraiment, c'était l'idée d'être bon dans chaque catégorie pour être très bon au final. Après c'est une histoire de choix, je pense que ça pourrait marcher aussi avec des couleurs ou quoi, mais voilà.

[Intervenant 3] (1:05:14 - 1:05:55)

Pour être dans le détail, être tatillon, c'est vraiment de l'ordre du détail. Et ensuite j'avais une question qui est justement en lien avec, donc je vais la poser tout de suite, quand tu dis que finalement, sur le portail, il est peu probable qu'il y ait dans la même commune, deux listes, deux candidatures qui soient bien notées démocrates. Effectivement, il y a de fortes chances pour que les démocrates se réunissent.

Mais du coup, comme le portail est quand même destiné à faire en sorte que toutes les candidatures municipales puissent être référencées et listées à condition qu'elles le souhaitent. Ou pas. Excuse-moi, tu as dit ?

[Intervenant 1] (1:05:55 - 1:06:14)

J'ai dit « ou pas » parce que on pourrait très bien être dans une commune et puis décider de dire la liste en face, voilà quel est leur programme, et puis moi, éventuellement, pourquoi pas, je ne sais pas si c'est très éthique, de dire « voilà, regardez, voilà leur charte, voilà quelle serait leur notolab.

[Intervenant 3] (1:06:14 - 1:07:24)

» Exactement, c'est exactement mon propos. C'est-à-dire que s'il n'y a que ceux qui sont vraiment démocrates, qui s'enregistrent sur le portail municipal, qui s'enregistrent ou tout du moins qui sont référencés sur ce portail, finalement ça va effectivement être intéressant pour ceux qui vont y aller, mais la comparaison n'est pas forcément n'existe pas, et du coup, je pense qu'il peut y avoir un énorme intérêt que de référencer au maximum et donc de permettre également en quelque sorte aux citoyens actifs de dire « il y a dans ma municipalité une candidature de tel candidat » et puis, encore une fois, à partir du moment où ce n'est pas le

candidat lui-même qui indique sa charte, il faut permettre peut-être le principe de community note et de rectification parce qu'on sait qu'il peut y avoir de la malveillance et un petit peu de système propagandique, mais le fait que chaque candidature puisse être en quelque sorte quantifiée à travers cette labellisation, c'est le meilleur moyen d'informer vraiment les citoyens sur cette municipalité et le principe de la démocratie. Donc ça, c'est quelque chose auquel tu avais pensé, et comment est-ce que tu penses que ça peut se mettre en œuvre dans ton modèle actuel ?

[Intervenant 1] (1:07:24 - 1:08:51)

Alors, ce que je veux dire d'abord, c'est que le portail il est surtout là pour montrer vers quoi on peut tendre, donc vers du positif, montrer des bons exemples plutôt que de dire « regardez celui-là comme il est mauvais ». Donc l'esprit, il est plutôt dans ça, dans montrer de bons exemples et de bonnes choses à faire, et essayer de tirer vers le haut les évaluations en disant « voilà, vous pourrez faire ça en plus », et puis chacun essaie de faire du mieux possible. Après, si une équipe, enfin si dans une commune, une équipe démocrate présente sa candidature et il y en a une autre à côté, si elle ne se dit pas démocrate, je vois pas un grand intérêt à faire cette comparaison.

Si par contre, ils se disent démocrate, et puis que là, il y a vraiment une sorte de querelle de clocher où les deux se disent démocrate, pourquoi pas en le disant même dans l'équipe, je crée l'équipe à la place des autres, alors c'est pas mon équipe, mais je dis « voilà l'équipe de la liste machin, je peux même dire que c'est moi qui l'ai créée pour évaluer la qualité démocratique, et puis c'est parti sur une auto-évaluation de label, et ensuite toute auto-évaluation de label peut donner lieu à une validation, et puis voilà. Alors après, est-ce que c'est éthique de créer une équipe pour les autres et pour leur mettre une mauvaise note, ça sera chacun qui jugera. Je sais pas.

Ça sera chacun de juger. En tout cas, c'est possible.

[Intervenant 3] (1:08:52 - 1:10:26)

Et voilà. D'accord, je vais laisser le président, parce que pour être très honnête, je pense que tous ceux sur ce site, et tu en fais sûrement partie, qui ont conscience de ce qu'est véritablement la démocratie, sont forcés de constater que ce terme « démocratie » est totalement dévoyé par le principe républicain, et que tout le monde s'accapare le terme de « démocratie » et de « démocrate ». À partir du moment où les personnes se disent légitimes parce qu'élus, ils se disent « Nous sommes dans une démocratie où on est légitimes.

» Oui, mais dans ce cas-là, allons véritablement quantifier votre degré de démocratie. Et c'est pour cela que le côté où on est gentil, et je comprends très bien, on veut pas être dans l'agression de l'adversaire, mais c'est simplement peut-être démasquer les adversaires qui se sont accaparés un terme qui ne leur correspond pas du tout, et qu'il est du coup difficile, pour ceux qui sont vraiment démocrates, de se faire reconnaître en tant que tel. Et donc, s'il n'y a pas la comparaison, c'est vrai que ça peut être difficile de faire la distinction.

C'était dans ce sens-là. Et donc, si dans une municipalité où il y a une candidature démocrate avec une labellisation à 150 ou 200 points sur 300, le fait que les autres candidatures puissent être présentées et qu'on se rend compte que les autres sont quasiment tous à zéro, ça permet effectivement aux citoyens qui iraient sur le portail municipal-démocrate de bien se rendre compte qu'il y a une candidature démocrate et que les autres candidatures ne le sont pas.

[Intervenant 1] (1:10:27 - 1:10:48)

Oui, oui, c'est possible. On aura d'autant moins mauvaise conscience de éclairer une équipe

pour une autre que l'équipe en fait, c'est de mauvaise foi à utiliser le mot démocratie un peu inabusible. Oui, ça peut tout à fait permettre la comparaison et le dévoilement de gens qui abusent un petit peu du langage.

Comme tu le dis, c'est la courante. Parfait.

[Intervenant 3] (1:10:49 - 1:10:55)

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? La vocation, Stéphane ?

[Intervenant 5] (1:10:55 - 1:11:01)

Non, non, pardon. C'est bon, moi, ça répond à toutes mes questions pour l'instant.

[Intervenant 3] (1:11:02 - 1:11:11)

Pour l'instant, c'est donc extrêmement clair. On a fait un petit peu le tour, je pense, Raphaël. Est-ce qu'il y a d'autres points que tu voulais présenter concernant le portail municipal-démocrate ?

[Intervenant 1] (1:11:11 - 1:11:45)

Je pouvais détailler les critères, mais je ne suis pas obligé, ça pourrait être peut-être trop long. Les explications sont assez détaillées sur la page du label, donc s'il y a une demande dans ce sens, je peux faire le tour. Mais sinon, je ne sais pas si ceux qui le voient le voient, il y a des explications qui expliquent d'où vient les articulations entre les critères.

Et ensuite, c'est une explication globale par catégorie. Et dans chaque critère, il y a encore un petit texte qui dit qu'on a tous les points si on fait ça, ça, ça.

[Intervenant 3] (1:11:46 - 1:12:32)

J'avais d'ailleurs, en y pensant, tu as dit quelque chose en revenant sur cette notation et ces systèmes, encore une fois, sur ces systèmes d'étoiles. Quand on prend en fait le principe des étoiles, si j'ai bien compris, il faut avoir minimum 50 sur 100 pour avoir une étoile dans une des catégories. Donc il y a trois étoiles, chaque catégorie est notée sur 100, et il faut avoir minimum 50 sur 100 pour avoir une étoile.

C'est bien ça ? Tout à fait. Donc ça veut dire qu'on peut avoir une commune qui a 150 points sur 300 avec trois étoiles, et on peut avoir une commune comme Ménil-la-Orgne qui a 157,5 points sur 300 et qui n'a que deux étoiles.

[Intervenant 1] (1:12:33 - 1:12:41)

Tout à fait, oui. C'est-à-dire que c'est un peu plus gênant d'être hétérogène, c'est un peu ça que ça veut dire.

[Intervenant 3] (1:12:41 - 1:12:47)

Parce qu'il est possible d'avoir 120 points sur 300 et zéro étoile.

[Intervenant 1] (1:12:49 - 1:12:50)

Oui, 120 points et deux étoiles.

[Intervenant 3] (1:12:55 - 1:13:02)

Une candidature, une équipe qui aurait 40 points dans les trois catégories, ils ont 120 points au total sur 300, mais ils ont zéro étoile.

[Intervenant 1] (1:13:03 - 1:15:01)

C'est-à-dire qu'ils peuvent faire des efforts. L'idée derrière les catégories, il y a quand même

des critères lourds, et le fait d'avoir ou pas une étoile, si on a le critère lourd, on a de grandes chances d'avoir l'étoile. Par exemple, dans la rubrique des règles de la démocratie qui est la première, le critère lourd, c'est un équivalent de reconstituant, c'est-à-dire est-ce que les règles sont modifiables par les citoyens eux-mêmes.

Et ça, c'est 40 points. Ce critère lourd, si vous ne l'avez pas, vous êtes dans un système qui est insuffisant, parce que si les citoyens ne peuvent pas modifier les règles, c'est comme une démocratie sans reconstituant, ce n'est pas satisfaisant. Donc, on a mis du poids sur les critères importants.

Le deuxième critère lourd, c'est le référendum obligatoire, c'est l'équivalent du référendum en matière constitutionnelle obligatoire, c'est est-ce que les représentants ne peuvent pas modifier les règles de la démocratie sans demander l'avis au peuple. Donc là, 30 points pour ça. Et puis, pour la troisième catégorie, le critère lourd, c'est la méthode de déclenchement, ça peut être très divers, mais si on imagine une pétition avec 50% de signatures avant que ça vienne à la votation, ça ne marche pas.

Et là, si on n'a pas ces points-là, il faut que le déclenchement d'une votation soit possible. Et donc, ça revient à ça, ce que tu dis. C'est-à-dire que si on a les critères lourds, on n'est pas loin d'avoir les étoiles, et si on ne les a pas, on ne risque pas de les avoir.

Ça évite, car une super équipe n'a pas d'étoiles, ça ne devrait pas exister. Une super équipe, si elle a les critères lourds, elle a les étoiles.

[Intervenant 3] (1:15:02 - 1:15:55)

Oui, ça je l'ai bien compris. C'est évident que ce qui apporte le plus de points est le plus déterminant pour faire en sorte qu'on soit vraiment dans un processus démocratique, évidemment. Mais c'est toujours pareil, quand on prenait l'exemple tout à l'heure de l'équipe qui aurait zéro sur 300, finalement, en termes d'étoiles, elle n'est pas différenciée de l'équipe qui a 120 points sur 300.

Et c'est ce prisme-là qui, encore une fois, je sais que je suis sur vraiment du détail, je suis désolé d'aller sur ces petits aspects qui peuvent paraître dérisoires, mais c'est justement ce principe-là qui peut peut-être aussi amener un principe, encore une fois, parce qu'il y a le système de notes, le système d'étoiles, il est possible d'apporter bon, après, s'il y a les notes, normalement, c'est vrai que ça fait aussi, ça permet de faire la distinction,

[Intervenant 1] (1:15:55 - 1:16:12)

donc je ne sais pas, il n'y a pas besoin. Tout système de notation aura ses défauts et ses avantages, je crois. J'espère que ce système-là permet de...

Le système de catégorie, c'est vraiment un système de catégorie où est-ce que dans chaque catégorie on est suffisamment bon pour avoir une étoile. Je trouve ça assez satisfaisant, mais j'entends ce que tu dis.

[Intervenant 3] (1:16:14 - 1:17:14)

En fait, ce n'est pas sur la classification ou la notation que je me pose des questions. C'est sur la compréhension et la perception par le grand public. En fait, je fais toujours la distinction, moi, entre ce qui est et ce qui est perçu.

Et donc, du coup, j'ai très bien compris le principe des notations, que je trouve très efficace. Mon questionnement, c'est comment faire en sorte que le citoyen, et là, c'est peut-être un peu

jusqueboutiste, parce qu'effectivement, dans une commune de 500 habitants, s'il y a déjà une ligne qui est référencée et qui a une ou deux étoiles, c'est déjà bien par rapport à ce qui existe aujourd'hui. Mais je me dis, voilà, dans l'hypothèse, et je le souhaite, que le portail municipal rencontre un succès et qu'il y ait des équipes qui se montent et qu'il y ait vraiment une sorte d'émulsion à tout cela, ma question, c'est comment faire en sorte que ce soit le plus clair, lisible, compréhensible, de façon simple et évidente pour le grand public, qui va venir sur ton site.

Et c'était simplement ce prisme-là et ce questionnement-là que je me posais.

[Intervenant 1] (1:17:15 - 1:17:38)

Pour donner un dernier élément de réponse, s'il y a des cas un peu particuliers où il y a des points, mais il n'y a pas d'étoiles, etc., je renverse la question. C'est-à-dire, l'équipe qui n'a pas d'étoiles, elle fait en sorte d'avoir l'étoile. Elle fait la question à 40, elle remplit le critère à 40, elle modifie sa charte, et puis elle progresse.

Ce n'est pas vraiment un sujet. J'entends.

[Intervenant 3] (1:17:39 - 1:17:40)

Il y a Stéphane qui...

[Intervenant 1] (1:17:40 - 1:17:44)

Un peu d'amélioration de notre motivation.

[Intervenant 3] (1:17:46 - 1:17:48)

Stéphane ?

[Intervenant 2] (1:17:48 - 1:19:29)

Oui, je voulais écouter, parler des priorisations que vous avez établies au sein des trois grandes catégories, donc règles de la démocratie, votation, fonctionnement. Vous avez priorisé ces trois grandes parties-là. À l'intérieur de ces trois grandes parties, vous avez priorisé aussi des actions ou des mises en application ou des mises en situation avec un nombre de points.

Moi, la première question qui me vient, c'est la démocratie commence par une transparence totale. Est-ce que tu peux nous parler un petit peu du comité ou du regroupement des personnes ? Il y a forcément des gens qui ne veulent pas être connus.

Je suppose que vous êtes aidé des expériences où il y a eu tout un travail de brainstorming en équipe, de travail collaboratif, pour établir tous ces critères. Cette espèce de « comité » qui a évolué toutes ces règles et ces notations. Est-ce que tu peux nous en parler un petit peu de qui il est compté ?

Quelle était sa procédure de travail et de réflexion ? Ça pourrait aussi nous éclairer, parce qu'il y a quelque chose qui manque quand on voit de l'extérieur. Je sais que c'est aussi une volonté de ta part de ne pas mettre les personnes en avant.

J'ai dessiné le militaire à visage découvert. Mon code, non. A la limite, on s'en fout complètement puisque ce qui compte, c'est le message, pas le messenger.

Mais il est quand même important pour ce genre d'outil, au moins, sur sa présentation, qu'on puisse savoir qui a participé ou quelles étaient les orientations des personnes qui ont défini tous ces critères-là.

[Intervenant 1] (1:19:31 - 1:21:38)

En fait, on s'est vraiment basé sur l'expérience... En fait, le label, on s'est basé un peu sur... Comme vous voyez, le système, c'est le système du label Éric France.

Dans les gens qui ont mis ça en place, il y avait Léo Géraud, qui est, pour moi, une unité de connaissance et d'intelligence. Arrêtez d'en jeter, mais Léo, à chaque fois que j'entends quelqu'un parler, même quand j'entends Etienne Chouard dans des interviews, parfois il cite Léo en disant « J'aimerais bien travailler plus avec Léo ». Mais cette personne, avec son militantisme depuis une quinzaine d'années ou plus, a constitué une base de connaissances et basée sur des enquêtes de terrain.

Il y a eu beaucoup de sondages et d'enquêtes faites sur ce que voudraient les gens une démocratie. Donc c'était plutôt sur une démocratie au niveau national. Genre, qu'est-ce que vous attendriez d'une démocratie ou d'un rite au niveau national ?

Et les critères du Label Rite France sont basés là-dessus. Du coup, cette expérience-là, on l'a transposée au niveau municipal en disant ce que les gens veulent au niveau national, ils veulent des choses certainement équivalentes au niveau municipal. Bien sûr, ça ne peut pas être les mêmes critères non plus.

Donc on se fait baser là-dessus. Avec des réunions, on était cinq en gros avec Léo, Gaël d'Espoir Rite et puis Philippe et Marie. Je veux dire, d'abord, j'avais proposé un système complètement différent qui était trop complexe.

On a voulu le simplifier parce que le Label Rite France, il a vraiment beaucoup de critères. Et là, on s'est dit, s'il y a beaucoup d'équipes à évaluer, il faudrait que ce soit simple. Donc, on a 18.

Que dire de plus ? Comment on les a choisis ? Quel était le processus ?

Je ne sais pas quoi vous dire de plus.

[Intervenant 2] (1:21:41 - 1:23:03)

Est-ce que ces règles sont appelées éventuellement à évoluer dans la durée en fonction peut-être des retours à la fois des usagers, des retours sur le terrain de l'application ? Est-ce que vous vous êtes posé la question à chaque fois que les critères que vous avez définis sont applicables dans le cadre de la territorialité ? Parce que tu parlais tout à l'heure d'URIC, d'Espoir Rite et que vous étiez partie du national en resserrant la territorialité sur le communal.

On sait bien que, malheureusement, les communes ont de moins en moins de latitude, puisqu'il y a toujours les comcoms. Quand il n'y a pas dans certains secteurs des organismes qui viennent en plus des comcoms dicter leurs lois ou qui ont des délégations de pouvoir public, les départements, les régions, les sub-organismes, le minifaille administrative a non plus fini comme on sait très bien le faire en France. Est-ce que c'est un critère aussi ou quelque chose qui vous a contraint à essayer de rester et de pouvoir avoir encore une fois une légitimité territoriale ?

Est-ce qu'on peut, ou autrement poser la question, est-ce qu'avec ces critères on peut être, entre guillemets, on n'y est jamais, mais entre guillemets à peu près certain que tous ces critères sont applicables au niveau communal ?

[Intervenant 1] (1:23:03 - 1:25:33)

Oui, alors quand tu dis que les communes n'ont plus beaucoup de compétences, c'est vrai, mais c'est indépendant, parce que nous, de toute façon, qu'on mette en place une démocratie communale ou pas, à la fin, il y aura des délibérations du conseil municipal, et ça, il faudra que ça respecte la loi. C'est pas avec une charte géniale qu'une commune va pouvoir faire des travaux sur la route départementale alors qu'elle n'en a pas le droit. Donc, de toute façon, les compétences sont ce qu'elles sont, et charte ou pas charte, les communes feront ce qu'il y a dans leurs compétences.

Ensuite, est-ce que c'est possible ? Alors, la réponse que j'ai dite tout à l'heure, c'est le guide du RIC local, je l'appelle le guide de Raoul, qui est dans les ressources, c'est une manière de faire. Et puis là, la charte de la constitution municipale de Tréfoüller-les-Oies qui est aussi dans les ressources, c'est la constitution sur laquelle on bosse un jeudi sur deux dans des ateliers constituants municipaux.

C'est une constitution qui, à mon avis, si elle est mise en place, ne contreviendra pas à la loi. Et après, on n'est jamais à l'abri d'un préfet qui cherche les poux dans la tête d'une commune démocrate. Ce qu'il faut se dire, c'est que si c'est une toute petite commune, je pense qu'il peut avoir autre chose à faire.

Et puis, si on est beaucoup, il peut y avoir aussi la stratégie de montrer que finalement, on vit en démocratie, mais en fait, quand on veut en faire, on nous embête. Alors s'il y a un cas particulier, comme par exemple à Grenoble, effectivement, le tribunal administratif a retoqué une décision parce qu'ils avaient fait un référendum en faisant voter plus de gens que ce qu'autorise la loi. Là, bon, c'était une grosse ville.

Ils ont retoqué la décision. Bon, ok. Mais si ce sont des tout petits villages ou s'il y en a plein, je pense qu'on est un peu à l'abri de ça.

Mais il faut de toute façon que les chartes fassent le maximum pour ne pas se faire taper sur les doigts. Je pense à ce que je disais tout à l'heure sur la manière de faire des votations pour ne pas que ça soit considéré comme un référendum, etc. C'est aussi la pratique qui va nous dire ce qui passe, ce qui ne passe pas.

Par exemple, il y a Paris qui a mis en œuvre un mécanisme de pétition pour faire des choses. Ce n'est pas du tout parfait, comme vous pouvez le savoir. Par exemple, le tribunal administratif a dit que c'était valide.

Donc, il faudra aussi un peu tester puisqu'on est vraiment avec un peu d'expérience à ce sujet-là en France. Pour l'instant.

[Intervenant 2] (1:25:36 - 1:25:38)

D'accord, merci pour tes réponses.

[Intervenant 3] (1:25:40 - 1:25:42)

Oui, mais il y a la vocation qui lève la main pour une question, apparemment.

[Intervenant 2] (1:25:45 - 1:25:45)

Pardon, je n'ai pas vu.

[Intervenant 5] (1:25:46 - 1:26:33)

Oui, je suis désolée. Enfin, non, je ne suis pas désolée. J'aurais juste voulu comprendre par rapport au label, à partir du moment où ce sont des critères entre guillemets objectifs,

pourquoi ceux qui fournissent le label sont-ils entre guillemets une sorte d'agora, plutôt que quelque chose de technique, à la limite numérique, en disant que celui-là, dans la charte qu'il propose, il est dans les clous, il ne l'est pas, etc.

Pour que les gens soient beaucoup moins supposés être... Comment dire... Ouh là là, je perds, je suis fatiguée.

Avoir du mal à faire confiance à ce truc de label.

[Intervenant 1] (1:26:34 - 1:28:52)

Je comprends bien la question. C'est-à-dire que si les critères sont simples, objectifs, c'est oui ou non, pourquoi ça pourrait quasiment pas être automatisé ? C'est pas ça que tu dis, je pense.

Pas non plus l'automatisation. en fait, comme on n'impose pas, comme on ne propose pas, on n'encadre pas les solutions, les mises en œuvre pour les critères, et bien les critères sont obligés d'avoir parfois un côté vague. Est-ce qu'il y a des méthodes de déclenchement raisonnables dans le fonctionnement ?

Est-ce que une initiative citoyenne va pouvoir raisonnablement aboutir sur un mécanisme de votation, ou au moins de discussion dans une assemblée ou je sais pas quoi ? Ça c'est quelque chose, il faut vraiment l'étudier, il faut regarder, il faut vraiment lire la charte, et puis c'est obligé d'interpréter. Les deux labels qu'on a déjà validés, donc Sayan et Ménil-Lahorne, enfin l'ancienne équipe de Sayan, on n'a pas encore échangé avec l'équipe de Sayan, j'ai essayé d'entrer en contact avec le maire, puis j'ai pas encore le contact, mais on va le faire.

Entre nous, il y a beaucoup de débats, parce que en particulier pour Ménil-Lahorne, eux ils font pas de RIC du tout. S'ils écrivaient tout ce qu'ils font dans leur charte, ils auraient 280 ans d'aveugle calculé je crois, donc c'est vraiment super, mais par exemple, la possibilité de mettre une proposition à la votation existe-t-elle ? Chez eux, par exemple, ils font 3 ou 4 assemblées citoyennes par an, où tout le monde peut venir, et puis tout le monde peut proposer des sujets, et puis ils vont essayer de faire émerger le consensus, et puis s'il n'y a pas de consensus, s'il y a des gens qui sont vraiment pas d'accord, alors ils ont prévu de faire un référendum.

Donc, quand on lit leur charte, et quand on le comprend, la réponse à la question, elle est finalement pas si évidente que ça. Et du coup, il faut vraiment une discussion entre des gens qui ont déjà un minimum réfléchi aux questions, pour se dire est-ce que ça correspond, est-ce que ce qu'ils font, ça rentre dans ce critère ou pas ? Oui, très bien.

Oui, j'ai compris. Tout à fait. C'est vraiment pas évident de noter de la base, et c'est intéressant.

[Intervenant 3] (1:28:53 - 1:29:42)

Et c'est... Je sais pas si vous avez d'autres questions. Me concernant, je pense avoir fait le tour et avoir très bien compris le fonctionnement et l'intérêt du portail municipal-démocrate.

Stéphane, la vocation, et puis les auditeurs, s'il y en a quelques-uns d'entre vous qui ont des questions, n'hésitez pas à monter pour les poser. Ou sinon, ça veut dire que pour tout le monde, c'est parfaitement clair, et auquel cas on va bien sûr vous inviter à aller vous inscrire sur le portail municipal-démocrate, afin premièrement déjà d'y participer, parce que quand une initiative existe, elle n'existe réellement que quand on la fait vivre. Donc ça, ça sera déjà un point très important.

Et puis bien sûr, le partager, le propager, le faire exister au-delà de vous-même. Stéphane, la

vocation, d'autres questions ?

[Intervenant 5] (1:29:43 - 1:29:43)

Oui, moi je...

[Intervenant 2] (1:29:43 - 1:29:45)

Non, c'est trop personnel. Pardon.

[Intervenant 5] (1:29:47 - 1:30:16)

Non, non, moi je pensais que effectivement, l'idée est bonne, l'outil est excellent. Enfin, l'idée aussi est excellente. Il faudrait juste trouver le moyen de la...

Parce que vraiment, à mon sens, elle intéresserait beaucoup notamment les jeunes. Et à mon avis, il faut vraiment trouver une solution pour qu'elle soit comment dire, qu'elle soit diffusée de façon exponentielle. Voilà, merci.

[Intervenant 3] (1:30:17 - 1:30:19)

Merci la vocation. Stéphane ?

[Intervenant 2] (1:30:21 - 1:31:16)

Oui, donc, ce que j'aurais aimé que tu abordes, tu en as un petit peu parlé, mais savoir comment tu vois les choses en termes de développement en ce qui concerne ce portail municipal-démocrate, et que tu reprécises, et que tu puisses éventuellement lister tes besoins. Alors, je me doute que la première chose que tu vas nous dire, c'est que tout le monde se l'approprie, comme vient de le dire la vocation, et que de toute façon, encore une fois, si les citoyens que nous sommes tous, au lieu d'aller mettre un bulletin dans l'urne, ou de donner x euros par an à un parti politique auquel on délègue notre citoyenneté, c'est pas comme ça qu'on va réussir à avancer, donc c'est le préambule, je dirais de base et premier à toute action démocrate, c'est de nous-mêmes s'obliger parfois, parce que c'est pas toujours évident, d'acter. Mais quels seraient pour toi les besoins aujourd'hui, les perspectives de portail ?

[Intervenant 1] (1:31:17 - 1:32:16)

Euh... Je vais te répondre. Juste avant, je voudrais dire une dernière chose à la Belle, c'est que on a prévu d'écrire un rapport à chaque fois qu'on fait un label, qui permettra de dire...

Par exemple, pour l'exemple de Méliès-la-Horgne, où ils ont 157 ennemis alors qu'ils pourraient avoir 290, eux, leur but, c'est pas d'avoir le label, ils s'en foutent, ils ont fait leur démocratie avant qu'on existe, c'est pas leur délire, quoi. Donc, dans le rapport, ça nous permettra de dire euh... Leur exemple est super, ce qu'elle contient et qui permet d'avoir tant de points, mais ils mettent en oeuvre des mécanismes qui font qu'ils auraient une bien meilleure note, sauf que c'est pas écrit.

Si c'était écrit, ce serait le cas. Ça permet aussi de dire ce qui est bien, ce qui est moins bien, ce qui n'est pas dans l'évaluation, mais qui existe, donc mettre en valeur tout ce qui est bien fait. Et donc, ce rapport-là, il apportera une vraie plus-value pour chaque évaluation, pour mieux la comprendre, et puis aussi donner des examinations pour ceux qui la disent.

Voilà, sur les...

[Intervenant 2] (1:32:16 - 1:32:40)

Attends, attends, excuse-moi, je voudrais rebondir là-dessus. Donc, ce rapport va faire partie de ce que tu nous disais, de cette forme de contrôle a posteriori, de l'auto-évaluation, c'est ça ?

Et ce rapport, il va être communiqué comment ?

Il va être communiqué aux équipes, ou il va être communiqué sur le portail et mis en plus de la labellisation ?

[Intervenant 1] (1:32:40 - 1:36:05)

En plus de la labellisation, en fait, c'est encore une fois, on n'a pas été très imaginaire, vous me direz, sur le modèle du Label Électrique France. Quand un candidat aux élections présidentielles propose un RIC, il est évalué sur le site Label Électrique France, il y a des notes, certes, mais il y a aussi un rapport qui fait une synthèse. C'est au-dessus du tableau des points, donc ça sera tout en haut de la page d'évaluation du Label de l'équipe.

Et bien sûr, si on arrive à chaque fois à l'équipe, au téléphone, en visio, pour en discuter au moment de la validation, ils auront bien sûr la primeur les gens de connaître le contenu de ce qu'on va écrire dedans, parce qu'on ne cache rien, on n'est pas là pour et puis c'est ça. Et on peut aussi dire, bon, on a le temps pour valider, au vu de notre discussion, il y a peut-être des choses à améliorer, et puis on améliore, puis après, ensuite, on valide pour essayer de faire progresser au mieux les équipes. Je réponds à ta question sur comment je vois le truc.

Alors moi, je suis un technique, je ne suis pas un grand stratège, donc s'il y a des gens qui sont... Encore une fois, Léo, c'est quelqu'un qui a une grande expérience aussi dans comment faire pour que quelque chose, qu'une sauce prenne, etc., donc je vous assure lui, mais s'il y a des gens qui ont des idées de faire prendre la sauce, je suis preneur. Moi, là, je présente le portail, mais je ne sais pas si ça se voit, je ne suis pas un communicant, je ne suis pas un commercial, et puis je ne suis pas non plus un bon manager.

Moi, j'aimerais bien rester dans mon idéal, ce serait que je fasse la technique, et puis qu'il y ait des autres gens qui s'occupent des aspects marketing et tout le bordel, en particulier sur les coups de main. Alors, sur l'aspect portail, vraiment, s'il y avait un designer, si possible bénévole toujours, qui voulait bien me donner un coup de main pour faire plus joli et plus ergonomique, ce serait cool. C'est des gens au niveau de la com qui peuvent aider à faire un peu de vidéos.

J'aimerais faire un peu de vidéos parce que je pense que c'est un moyen qui fonctionne bien à nos jours. Soit des vidéos courtes avec une petite notion, une fois par semaine, une petite notion, des vidéos longues sur des tutoriels, ça m'intéresserait aussi. Et ensuite, ce qui est important et qui n'est pas encore assez présent sur le portail, ce sont tous les guides pour comment organiser un événement.

Ce sont des guides qui existent peut-être dans d'autres organisations, etc., mais je n'ai pas encore tout récupéré ou tout rédigé, et je n'ai pas envie de tout moi-même, parce que j'aimerais vraiment faire l'aspect technique, parce que pour l'instant, il n'y a que moi dans l'aspect technique. Technique, donc, je veux dire, du site en codage. Donc, des gens qui rédigeraient des guides ou des résumés de ce qu'il y a dans la loi, de ce dont il faut faire attention, c'est à quoi il faut faire attention.

Aussi, faire des ressources du style forum aux questions, FFAQ, des outils ludiques comme des quiz, imaginez des questions, des quiz, questions-réponses, etc. Donc voilà, ça, ça pourrait m'aider. Donc là, Discord, venez sur le Discord pour poser votre aide, ou si vous n'avez pas Discord, parce que c'est le cas de beaucoup de gens, écrivez un message sur le contact.

[Intervenant 3] (1:36:07 - 1:36:29)

Oui, donc déjà, il y a forcément le site, donc tout est épinglé en haut, il y a le site, il y a le Discord,

et puis, s'abonner à ton compte permet aussi peut-être de pouvoir facilement communiquer également, donc il faut, toujours pareil, soutenir toutes les initiatives et essayer d'apporter ce que l'on peut apporter à tous ces projets qui sont vraiment d'utilité. Il y a Pascal qui est monté, sûrement pour poser une question. Salut Pascal.

[Intervenant 4] (1:36:30 - 1:36:59)

Salut, bonsoir à tous. Ouais, tu l'as demandé tout à l'heure, c'est pour ça que je suis monté, tu as demandé si tout le monde avait compris. En fait, je suis arrivé en cours d'émission et je n'ai rien compris.

Donc si tu pouvais faire une synthèse débilocratie, ou bien bien sûr Raphaël, pour expliquer l'intérêt de ce portail municipal-démocrate et puis la finalité.

[Intervenant 3] (1:37:02 - 1:37:16)

Raphaël, vas-y, je t'en prie, c'est ton travail, donc je vais te laisser faire une synthèse. C'est un bon jeu d'ailleurs, toi qui dis que tu ne te sens pas très communicant, c'est un bon jeu que de devoir essayer d'expliquer le concept et le projet et le portail en deux minutes. Top chrono, le défi est lancé.

[Intervenant 1] (1:37:20 - 1:39:16)

Salut, le but, c'est vraiment qu'il y ait plus d'équipes démocrates qui gagnent les élections prochaines et pour ça, c'est créer une sorte de réseau social des équipes démocrates et des communes démocrates, si il y en a déjà, qui puissent publier ce qu'ils font pour inspirer les autres, pour s'entraider, pour faire naître l'intelligence collective, au-delà des équipes mais aussi entre les équipes, surtout entre les équipes, parce qu'une équipe dans sa commune, elle peut faire des réunions, puis faire de l'intelligence collective entre eux, mais là, ça va être beaucoup plus riche si les gens partagent leurs idées de chartes, pour ne pas aller voir la charte d'un autre qui n'a pas les bonnes révélations, qui a pensé à faire une commission d'accompagnement pour améliorer les propositions avant de récolter les signatures, ou des choses comme ça. Et puis, le deuxième but, c'est... il y a aussi un but d'inventaire de ce qui existe déjà en termes de démocrate locale, mais c'est pauvre, il y a des gens qui font des choses super bien, mais il n'y en a pas beaucoup.

Mais aussi, un but important, c'est de, une fois que les gens seront élus, c'est que on les... on continue à les épauler pour qu'ils fassent les choses, pour que ça devienne de bons exemples, et pas que on tombe dans des mauvais exemples et qu'on nous montre, regarde, ça n'a pas marché. Donc c'est nul leur truc.

Donc c'est aider les gens à bien faire une fois qu'ils sont élus. Et puis, l'aspect ressource, c'est aussi de... que tout le monde ne fasse pas les mêmes choses chez eux.

Par exemple, tous les guides qu'on veut mettre en ligne, c'est pour que chacun n'ait pas à refaire des recherches dans les textes de loi pour comprendre comment ça marche. Hop, un petit résumé, puis pouf, tout le monde a ça, et ça fait gagner du temps, tout le monde. Bon, j'ai peut-être fait plus de deux minutes, mais c'est rien.

[Intervenant 3] (1:39:16 - 1:39:19)

C'était très bien, oui. C'est bon, Pascal, de mieux comprendre.

[Intervenant 4] (1:39:20 - 1:40:51)

Ben oui, j'ai loupé une information essentielle que je viens de capter, là. Donc le but, c'est de gagner les élections, enfin le plus d'élections municipales, et je suppose que derrière cela, il y a

un autre but, c'est d'avoir le droit de parrainage pour parrainer un candidat à l'élection présidentielle. Oui, alors c'est vrai que ça...

Ah non, je crois que t'as fini. Et par rapport à ça, j'ai entendu que vous parliez de labels, de labellerie, je ne veux pas trop citer de personnes, mais bon. Il y a un truc, si tu veux, dans labellerie, que je ne sens pas trop, c'est que on va donner une bonne note à quelqu'un qui va, comme tout à l'heure, tu as dit qu'on allait gagner 40 points si on faisait ça, on va donner une bonne note à quelqu'un qui va présenter une proposition de loi constitutionnelle.

Donc, bien sûr, pour l'instauration d'un jury constituant. Et ce que j'ai envie de dire, c'est que ce critère, moi, il ne me paraît pas très solide dans la mesure où présenter une proposition de loi constitutionnelle ne fait pas une loi constitutionnelle. C'est pas parce qu'on va présenter un texte à l'Assemblée nationale que ça va devenir une loi constitutionnelle et que la constitution va être révisée, etc.

[Intervenant 1] (1:40:52 - 1:40:56)

Je comprends plus si tu parles du portail ou du labellerie.

[Intervenant 4] (1:40:56 - 1:41:06)

Là, je parlais du labellerie, puisque tu faisais souvent référence au labellerie en disant on fait un peu comme eux, on s'est calés sur ce qu'ils font et nous, on distribue.

[Intervenant 1] (1:41:08 - 1:41:41)

Oui, alors, on a repris en fait la structure et puis ce qu'on sait des desiderata, de ce que veulent les gens, ce que voudraient les gens, grosso modo. Après, l'idée de reconstitution, il est décliné au niveau municipal par est-ce que dans la charte, dans le fonctionnement démocratique de la commune, il y a quelque chose qui permet aux gens eux-mêmes d'avoir la main sur les règles auxquelles ils sont soumis. C'est juste ça.

Du coup, qu'est-ce qui ne semble pas te convenir à ce niveau-là ?

[Intervenant 4] (1:41:42 - 1:44:01)

Je t'en ai parlé, Stéphane, si tu te souviens, en DM, vous avez beaucoup parlé de Léo Giraud, c'est pas pour le critiquer que je dis ça, mais c'est pour donner mon avis. Si tu veux, d'après le poste qu'il a épinglé sur son mur, Léo Giraud, actuellement encore, je crois, il considère que le pouvoir constituant dérivé est la clé pour que nous obtenions une démocratie. Et moi, je ne partage pas du tout cet avis.

Moi, je considère que c'est le pouvoir constituant originaire qui est la clé pour avoir une démocratie. En fait, le pouvoir constituant dérivé, ça rejoint ce que je disais juste à l'instant au sujet du label qui va donner une bonne note à celui qui va produire une proposition de loi constitutionnelle. Ce pouvoir dérivé, constituant dérivé, qu'est-ce que ça veut dire concrètement ?

Ça veut dire que cette proposition, il va falloir qu'elle passe par les fourches codines de l'article 89 de la Constitution, c'est-à-dire qu'elle soit votée à la majorité par les deux assemblées. Et donc, c'est déjà une mission impossible, puisqu'on imagine mal une majorité de députés et de sénateurs qui vont dire bon ben d'accord, on va donner les clés du pouvoir au peuple et on renonce à nos privilèges, à nos pouvoirs, etc. Donc ça, c'est quelque chose qui n'arrivera pas.

Et même s'il y avait cette majorité aux deux assemblées pour réviser la Constitution, il faudrait ensuite enteriner soit par un référendum, soit par la voie du Congrès avec Trois-Cinquièmes.

Et puis, il y aurait quand même le Conseil constitutionnel qui aurait un mot à dire, puisque, en fait, notre système, il repose sur... On est dans un système représentatif.

C'est-à-dire que nous tous, là, qui parlons, nous tous qui voulons de la démocratie, vous même ceux qui en voulez pas, le peuple entier est placé sous la tutelle de ses représentants élus. Ce sont les représentants élus qui vont décider à la place du peuple, pour lui et sans lui. Et ça, c'est quelque chose qui est gravé dans l'arbre depuis 1789.

Et donc on va pas pouvoir changer avec...

[Intervenant 3] (1:44:01 - 1:44:38)

Je vais permettre de t'interrompre, parce que là, on sort totalement du sujet du portail municipal. On revient sur un petit peu ta marotte que tu expliques à chaque fois, et on l'entend bien, c'est pas une critique. C'est simplement qu'on est un peu hors-sujet, et que le but n'est pas de débattre de cela véritablement pour le moment, mais plutôt de comprendre l'utilité de ce portail municipal, qui a une fonction très claire, qui est de travailler vers l'action locale, municipale, de façon à favoriser l'émergence du principe démocratique.

Il n'est pas dans un absolu, de façon... Sauf si je me trompe, Raphaël, tu me corriges, bien entendu.

[Intervenant 1] (1:44:39 - 1:45:19)

Non, mais j'allais dire que je pouvais pas répondre à ça, parce que c'est pas vraiment le sujet. Et puis de toute façon, au niveau du portail municipal, ici, on n'est pas dans un processus de modification de loi, on est dans un processus de comment on fait avec la loi qui existe au niveau local. Donc finalement, cette question ne me concerne pas vraiment.

Disons que la Constitution et le Code des collectivités territoriales définit un cadre, et puis nous, on essaie de faire un petit peu en dehors de ce cadre, mais pas de manière règle. Donc... Nous, on ne veut pas changer la loi, on veut, avec la loi existante, faire du mieux possible sans se faire taper sur les lois.

Je suis désolé, je ne peux pas répondre plus, parce que c'est hors sujet.

[Intervenant 3] (1:45:19 - 1:45:24)

Non, mais voilà, c'est vrai que... Merci, Pascal, quand même. Merci, Raphaël.

Et puis il y a Stéphane qui veut réagir.

[Intervenant 2] (1:45:26 - 1:46:49)

Oui, alors je voulais me faire l'écho, puisque on a parmi nous Cyril de Démocratie indirecte sans S, qui est là, mais qui ne peut pas intervenir pour des raisons qui ne lui apportent, qui m'a contacté en message privé, qui rejoint un petit peu, d'ailleurs, Pascal était hors sujet par rapport à ce sujet, mais en même temps, pas vraiment hors sujet, puisque quand on lit sur donc ton site, Raphaël, sur les critères au niveau du label, il y a la présentation de la votation. Et...

Cyril de Démocratie indirecte se posait la question, pourquoi avoir mis d'entrée, je cite, les citoyens n'ont pas pour revendication principale de supprimer les représentants ni de faire le travail à leur place. Leur revendication principale consiste à avoir le dernier mot en cas de désaccord avec eux, ainsi que de pouvoir proposer et mettre en place des choses auxquelles les représentants n'auraient pas pensé ou vis-à-vis desquelles ils expriment des réticences. Alors, en voulant répondre indirectement sur vouloir répondre à Pascal, qui vient en même

temps de répondre, si j'ai bien tout compris, à l'interrogation de Cyril de Démocratie directe, c'est que, encore une fois, ce portail s'inscrit dans un contexte établi pour lequel vous essayez de trouver une latitude de réflexion et c'est dans ce cadre-là que s'inscrit cette labellisation.

J'ai bien interprété à la fois ta réponse à la question de Pascal et celle de Cyril.

[Intervenant 1] (1:46:51 - 1:47:50)

Oui, oui, tout à fait. Alors, si je... Alors, je n'ai pas compris exactement comment il y avait une remise, une remise en question de ce petit paragraphe-là.

Pour moi, il semble que les gens... Ouais ? Dans ce cas-là, ce que tu dis me convient.

Je voulais juste dire que, selon moi, je parle bien de revendications principales dans ce paragraphe et pas uniques et exclusives. Il y a des gens qui voudraient participer, mais en fait, de manière globale, on se rend bien compte quand une commune veut essayer de faire des groupes, des commissions, des choses, il y a un problème d'habitude aussi, mais les gens, ils ne se ruent pas pour passer deux heures par semaine en réunion pour construire des trucs. Tout le monde ne peut pas se le permettre.

Et du coup, je pense que, principalement, la revendication, c'est sur le pouvoir. La participation est autre chose. Et je ne sais pas si c'était à ce niveau-là que se situait peut-être le souci de Cyril, mais voilà.

[Intervenant 2] (1:47:53 - 1:49:35)

Ce qu'on peut constater pour compléter ce que tu viens de dire, Raphaël, c'est que de toute façon, on constate entre guillemets deux grandes écoles au sein de ceux qui militent pour la démocratie directe. C'est les systémiques dont je fais partie où, d'ailleurs, les bureaucraties aussi font partie, où nous essayons de réfléchir, nous, à une substitution globale et donc la fin de la représentativité. Puis des gens comme Espoir Éric, Solution Démocratique, ceux d'en coin s'inscrivent ton portail, mais parce qu'il veut être efficient et qu'il propose une application un peu dévoyée et minimisée de la démocratie parce que vous êtes légaliste et que si on veut avoir une légitimité dans la démarche que tu as instaurée au sein de ce portail, il faut le rester légaliste.

Et c'est vrai que ça peut choquer certaines personnes qui, a priori, pensent que la représentativité est une chose qui est quasiment antidémocratique. Si on fait du chouard, entre guillemets, dans le texte ou si on est des systémiques, comme je peux l'être, comme peuvent l'être des bureaucraties. Notre figure est que, dans notre démarche, on essaye de défendre tous les modèles.

À titre personnel, je suis adhérent, même s'il n'y a pas de garde d'adhérents indécidément, j'ai adhéré à Solution Démocratique, j'essaie de mettre en avant la totalité des initiatives y compris du moindre citoyen qui a une idée ou un modèle qui peut apporter quelque chose à la pierre et à l'édifice. Mais c'est vrai qu'on est toujours dans l'éternel débat de la représentativité. Encore une fois, on ne fait pas de procès d'intention, mais on constate, et tu le mets bien en préambule dans tes explications, que ça s'inscrit dans un contexte actuel et que c'est du pragmatisme, ni plus ni moins.

[Intervenant 1] (1:49:36 - 1:50:27)

Oui, alors, ce qui est de la représentativité, alors le chouard, il n'est pas du tout contre les représentants. Il est contre le fait que les représentants soient élus et non contrôlés. Si on a des représentants mal élus, mais pétrolés avec droits de veto et tout le bordel de la part des

citoyens, ça va finalement.

Ou bien si on a des représentants tirés au sort, ça peut être une bonne représentation. Encore faut-il quand même une sorte de droit de veto au cas où les tirés au sort ne sont pas en partant. Moi, je ne suis pas du tout contre la représentation.

Je peux comprendre qu'on puisse imaginer d'autres manières de faire. Pour moi, la représentation n'est pas du tout antinomique de la démocratie. Il faut juste que les représentants soient les serviteurs du peuple et que le peuple soit au-dessus, mais pas l'inverse.

Il faut des représentants qui sont en dessous du peuple en termes de pouvoir. Les représentants ne posent pas particulièrement de problèmes.

[Intervenant 2] (1:50:28 - 1:50:54)

Alors, j'avais oublié et tu fais bien de préciser que quand je parlais de ça, je parlais de la représentativité républicaine et pas forcément de la représentativité qui pourrait être démocratique. Peut-être d'ailleurs que Kalia aurait des choses à dire là-dessus parce que, encore une fois, c'est un débat quasiment interminable par rapport à ça. Je parlais bien de la représentativité républicaine.

Je pense que tu l'entends par là. Pardon ?

[Intervenant 1] (1:50:54 - 1:50:55)

Je ne sais pas ce que tu entends par ça.

[Intervenant 2] (1:50:58 - 1:52:11)

La représentativité républicaine, c'est celle qui existe aujourd'hui. C'est nos représentants actuels acquis par un bouton de vote. On donne un blanc-seing et toute l'attitude de pouvoir exercer des conflits d'intérêts, des droits de préemption, du rôle libre.

Ce que l'on constate depuis des décennies, c'est de la représentativité républicaine. C'est en ça que j'entends la représentativité républicaine de celle-ci. C'est pour ça aussi qu'à une époque, j'ai un peu suivi ce que je me dis depuis longtemps et mes éveils avant Chouard ont été par Pierre Rabhi, Vandana Shiva, M.

et Mme Bourguignon, Sussol, etc., à travers une forme de durabilité. Je ne peux pas employer le mot écologie parce qu'aujourd'hui, il est tellement dévoyé. C'est comme la démocratie, on ne sait plus comment parler.

Il est vrai que ce que disait Pierre Rabhi, c'est qu'au bout d'un moment, c'est l'aménagement du Titanic. Aujourd'hui, même si certaines personnes comme moi considèrent que, même chez les démocrates, on essaye d'aménager le Titanic, quand on essaie de l'aménager pour qu'il ne coule pas, c'est déjà pas mal. J'entendais ça par nos représentativités depuis le week-end.

[Intervenant 3] (1:52:13 - 1:52:17)

Si votre échange est terminé, il y a Lucas de Paris qui est monté, puis Pascal qui veut réintervenir.

[Intervenant 6] (1:52:18 - 1:52:53)

Bonsoir, j'ai deux questions à propos des critères. Est-ce qu'il y a des critères par rapport à la constitution démocratique de la liste des candidats et de leur placement ? Est-ce qu'il y a des

critères sur quelque chose qui est intéressant au point de vue national pour les portails nationaux ?

C'est sur le parrainage. Est-ce qu'il y a des critères sur ce à quoi les candidats démocrates s'engagent à faire par rapport à un parrainage d'un candidat démocrate d'une primaire ou décidé par je ne sais quoi, je ne sais comment ? Est-ce qu'il y a des choses là-dessus ?

Ou est-ce qu'il y a la possibilité de dévoluer là-dessus ?

[Intervenant 1] (1:52:55 - 1:53:01)

Oui, salut Lucas. Au niveau du parrainage, la première question, c'est...

[Intervenant 6] (1:53:02 - 1:53:05)

L'aspect démocratique de la constitution d'une liste. Ah oui, voilà, c'est ça.

[Intervenant 1] (1:53:06 - 1:53:58)

Tout à fait. Le label est constitué de critères qui feraient que si la charte qui décrit la démocratie locale est mise en place, on a la démocratie. Et du coup, je me demande si le fait que la liste soit démocratique ou pas, ça va changer le fait que concrètement la charte, une fois mise en place, elle va donner des pouvoirs ou non aux citoyens.

Alors on peut toujours dire que ça va être lié, ça va être mieux si... Mais pour moi, concrètement, l'aspect démocratique de la liste en elle-même ne donne forcément plus de garanties que... Enfin, ne donne pas de garanties sur le fait que l'application de la charte donne plus de pouvoirs aux citoyens.

Je trouve qu'il y a une certaine indépendance entre les deux choses.

[Intervenant 6] (1:54:00 - 1:54:18)

Oui, c'est juste qu'on laisse les citoyens eux-mêmes pouvoir décider, les citoyens locaux pouvoir décider des candidatures. Et ça va aussi faire un processus municipal. Et aussi de pouvoir s'unir, justement.

Chacun veut être le chef et puis on laisse un processus qui permet de faire la liste de façon démocratique et de pouvoir unir localement.

[Intervenant 1] (1:54:18 - 1:56:43)

Est-ce que la liste a un fonctionnement démocratique dans ces prises de décisions ? Moi, je répondais plutôt à ça. Sur ce parle, on peut déjà trouver des candidats, des candidats motivés.

Je ne vois pas trop... Tu voudrais laisser les habitants d'un patelin décider qui va être candidat. Une sorte d'élection sans candidat de gens qui vont être sur la liste.

Alors ça, pour moi, on est dans une solution un peu déjà. Dans une manière de faire. En fait, ce genre d'idée, ce que je me dis, c'est que ça pourrait être dans une charte et peut-être formulée d'une certaine manière, ça va donner les points.

Je ne sais pas quel critère. Je n'ai pas en tête tout ça. Pour moi, c'est plutôt à proposer dans des chartes.

Tu peux créer une équipe, créer une charte où il y a ça dedans. Et puis proposer. Mais en tant que critère de label, pour moi, c'est la charte et ce n'est pas la cons équipe.

Qu'ils soient désignés démocratiquement les gens, ça ne change pas le contenu de la charte. C'est un peu pour ça que je ne mettrais pas ça dans le label. Côté parrainage, c'est pareil.

Le fait de parrainer un candidat ou un autre ne va pas changer le contenu de la charte, même si je comprends bien ce que tu veux dire. Si on veut de la démocratie qui retombe au niveau municipal, il faudrait déjà qu'on modifie la constitution de l'État pour qu'on donne des droits différents aux communes, etc. Donc, ça n'y est pas pour ça.

Je pense que la charte, elle escalait parrainage ou pas parrainage. Ceci dit, et en plus, j'avoue que je ne voudrais pas que le portable soit une manière de récolter des parrainages. Je sais qu'un petit critère quelque part, j'avais cette idée-là au début de mettre le parrainage dans mon critère.

Encourager l'élite qui a un peu cette culte du fait qu'elle pourrait aussi encourager ça au niveau national. Mais je préfère que ça reste en mode qu'il y ait plein d'équipes démocrates, et que ça sera une fois que les gens seront inclus et qu'ils ont réécrit une charte, ça sera évident pour eux qu'ils parraineront un candidat qui est hyper démocrate. Pour moi, ça reviendra dans un an.

[Intervenant 6] (1:56:49 - 1:57:05)

C'est juste que quand les gens vont élire par exemple cette liste, ils ne savent pas encore à quoi... Ils n'ont pas encore d'engagement, c'est démocrate par rapport à ce qu'ils feraient pour parrainer tel ou tel candidat. C'est par rapport à une transparence.

[Intervenant 1] (1:57:05 - 1:57:14)

Le label, il est là pour voir si le fonctionnement de la commune va être démocratique. Et là, on est sur autre chose.

[Intervenant 6] (1:57:15 - 1:57:31)

Oui, mais comme c'est un pouvoir d'élection, quel maire on veut de la démocratie, on peut peut-être vouloir savoir à quoi s'engage cette liste, ou est-ce que ça correspond encore à quelque chose de démocratique, ou est-ce que c'est pas dans la charte, moi j'ai envie de parrainer Macron ou Le Pen, n'importe, et puis basta. C'est pas dans la charte.

[Intervenant 1] (1:57:35 - 1:58:40)

Après, le citoyen pourrait se dire, c'est intéressant ce que tu dis, parce qu'il pourrait se dire j'utilise mes pouvoirs de citoyen pour imposer au maire son parrainage. Imposer entre guillemets, c'est interdit par la loi, mais c'est aussi cette idée-là, tu verras qu'il y a dans les critères, il y a une délégation, je sais plus comment c'est écrit, si on va dans le label, il y a critère numéro 1-9, c'est sur les instances intercommunales, mais je pense qu'on pourrait quand même le caser dans le critère numéro 8 sur les propositions. Il y a un critère qui est est-ce que les citoyens ont la possibilité de décider du vote des représentants à des instances intercommunales, c'est-à-dire, est-ce qu'on peut dire au maire, quand tu seras au conseil communautaire de l'intercom, il n'y a pas que le maire qui décide forcément, nous aimerions que sur cette question tu votes de telle manière.

Et du coup, dans le critère numéro 8, la possibilité de la délégation, on peut très bien imaginer que ce serait nous voudrions que tu parraines un tel. De manière indirecte, ça peut répondre à la question.

[Intervenant 6] (1:58:41 - 1:58:52)

Sauf qu'il n'y a pas le droit de lui imposer quelque chose au maire, il y a juste que lui, il peut s'engager librement à faire quelque chose, je pense, d'un point de vue légal. Si lui, il n'a pas fait l'engagement auparavant...

[Intervenant 1] (1:58:52 - 1:59:36)

C'est le problème de tous les critères. C'est le problème de tout le... Si j'ai bien compris, on ne peut pas imposer rien.

Donc en fait, là, tout se casse la gueule si on applique strictement le... ..

... ..

... ..

... ..

... C'est bon pour toi, Lucas ?

[Intervenant 6] (1:59:36 - 1:59:38)

Merci, c'est à réfléchir, tout ça.

[Intervenant 3] (1:59:38 - 2:02:16)

Oui, mais encore une fois, de toute façon, je pense que là où il faut essayer de penser sa propre vision de la démocratie à travers le portail municipal, c'est tout simplement de créer une équipe dans votre localité ou une localité sur laquelle vous souhaitez mettre en oeuvre ce type de réflexion. Je pense que c'est un outil pour passer à l'action. En tout cas, c'est mon sentiment.

Et justement, pouvoir transmettre les idées qui sont les vôtres à travers ces équipes que vous allez pouvoir organiser, constituer, et qui vont prendre le ressort démocratique d'elles-mêmes. Donc, les idées qui sont les vôtres, pour revenir sur cette question des parrainages, pour certains, il est impératif que ce soit une votation qui détermine quel va être le parrainage attribué par la commune à travers un principe démocratique, et puis pour d'autres, la démocratie va se pratiquer d'une autre manière, peut-être moins absolue, moins réelle, de mon point de vue, parce que pour moi, effectivement, qui suis, comme l'expliquait Stéphane, un systémiste et plutôt absolu, qui pense qu'on peut se passer des représentants de façon quasi intégrale, normalement, chaque décision doit être validée et accréditée par l'ensemble des citoyens de la commune, y compris le parrainage, y compris les travaux publics, les ceux-ci, les ceux-là, la gestion, enfin, tout doit être collectif.

Et ça, c'est une vision qui est personnelle, mais qui n'est pas forcément celle d'une commune, parce que mes voisins, mes concitoyens de ma commune, eux peuvent se dire « Oui, j'ai un boulot, j'ai des gamins, j'ai mon jardin à faire, je préfère qu'il y ait un maire et un conseil municipal qui prennent les décisions, et moi, mon rôle, c'est simplement de surveiller un peu ce qu'ils font, et puis de leur taper sur les doigts si je suis pas content, ou de les éjecter si, vraiment, je suis vraiment pas content.

» Et on a tous, individuellement, notre façon de voir le fonctionnement et la pratique de la démocratie, et faire démocratie, c'est justement accepter que notre vision, qui, pour certains, et dont je fais partie, peut être absolue, n'est pas majoritaire dans la commune, dans le département, dans la région et dans la nation. Donc, le plus important, je pense, en tout cas, c'est ce qui, pour moi, en ressort, c'est de faire vivre le portail municipal en vous inscrivant dessus, en créant une équipe, et d'ailleurs, j'aurais une petite question juste après, Pascal, et

en ayant ces débats sur la pratique de la démocratie au sein de vos équipes. Je pense que Raphaël, il a fourni un outil, il faut s'en saisir, et les questions qu'on pose à Raphaël, dans l'absolu, c'est plutôt à nous de les poser au sein des équipes que l'on pourra créer.

Je sais pas si j'ai été clair sur ce que j'en ai compris, Raphaël, mais c'est un peu comme ça que je...

[Intervenant 1] (2:02:18 - 2:02:18)

Merci.

[Intervenant 3] (2:02:21 - 2:02:32)

Par contre, t'as ton micro qui grésille, je sais pas si tu peux vérifier ta connexion ou quoi. C'est un petit peu en robot aussi, mais c'est peut-être que moi, je vais voir. Il y a Pascal qui voulait reposer une question.

[Intervenant 4] (2:02:33 - 2:05:18)

Je vais juste faire une petite parenthèse par rapport à ce qu'a dit Stéphane il y a quelques minutes, et Raphaël qui comprenait pas trop ce que c'était le système représentatif. On pourrait changer le mot représentant à tuteur. Une fois qu'on a élu nos représentants, on n'a plus droit à la parole et ce sont eux qui vont décider à notre place.

Ils sont nos tuteurs et nous, on est sous tutelle. Ceci dit, pour revenir au sujet, je pense que moi, ça me paraît assez accessible dans les... Tu disais que t'étais d'une petite commune rurale, moi aussi, et que c'est assez accessible de viser des postes des mairies ou des postes de conseillers municipaux dans ces petites communes de quelques habitants à quelques centaines d'habitants et il y a deux choses qui sont précieuses à partir du moment où on est maire, on peut parrainer un candidat à l'élection présidentielle et à partir du moment où on est conseiller municipal, je lis une phrase sur Vipublic, ils disent les délégués des conseillers municipaux représentent 95% des quelques 162 000 électeurs des sénateurs et donc le fait d'être dans un conseil municipal va permettre aussi, peut permettre, enfin, permet d'élire les sénateurs et là c'est quelque chose qui me semble très important ceux qui c'est pas mon avis, mais pour ceux qui pensent qu'on va pouvoir changer le système en jouant avec les règles du système et bien il va falloir songer à penser également aux sénateurs parce que par exemple, si on veut réviser la Constitution il faut savoir que le Sénat a un droit de veto contrairement à la loi ordinaire où l'Assemblée nationale qui a le dernier mot, il y a une navette qui est faite entre l'Assemblée et le Sénat et c'est l'Assemblée qui aura le dernier mot pour la loi ordinaire mais pour la loi constitutionnelle donc pour réviser la Constitution, les sénateurs à partir du moment où il y a 175 sénateurs qui votent contre, et bien il n'y a pas de révision et dans l'histoire de la Vème République il faut savoir que il y a eu un nombre comparable de révisions qui ont abouti et de révisions qui n'ont pas abouti, donc c'est pas les doigts dans le nez, c'est pas on dépose une proposition de loi constitutionnelle pour un réconcilier hors-sujet, hors-sujet donc je m'arrête, merci

[Intervenant 1] (2:05:18 - 2:05:39)

Désolé, parce que si les gens sont venus continuer à écouter les choses sur le côté municipal du truc, on n'est plus du tout, du tout dedans et moi j'avais compris que les représentants sont nos tweeters, machin le BABA du BABA quand Stéphane a dit démocratique, républicain c'était ça, mais bon revenons au ton histoire de

[Intervenant 3] (2:05:41 - 2:05:58)

finir à 2h du matin Oui, mais là je pense que, je ne sais pas s'il y a d'autres questions qui portent sur le portail municipal mais je pense qu'on a quand même bien avancé sur l'information

concernant ce portail Stéphane, est-ce que tu as d'autres points à aborder ?

[Intervenant 2] (2:05:59 - 2:07:45)

Non, non, je pense qu'on a fait le tour on va laisser conclure Raphaël puisque c'est son émission comme on le fait d'habitude juste avant, je vous rappelle qu'il n'y aura pas d'émission demain mais jeudi prochain puisque nous accueillons de 20h à 22h Myriam Talomba que la semaine prochaine, lundi par contre, le lundi de 20h30 à 23h à peu près, ou plus si j'ai affinité, nous accueillons Didier Maisto Clair et Rémi Barton concernant un débat à la fois qui nous permettra de faire le point sur les annonces de solutions démocratiques mais aussi d'avoir un débat sur ce que j'ai appelé en raccourci la rébellion ou les élections et que la même semaine le lendemain mardi, nous aurons notre atelier constituant du fiscal numéro 3 avec Étienne Chouard Nous recevrons ensuite dès début février, Lucas de Paris qui est intervenu pour Decidemos et ainsi de suite Alexandre Androit, Valérie Blocot Vous avez tout le programme présent sur le site DDS, donc democracydirect.org et vous pourrez éventuellement réécouter les anciens enregistrements Celui de Raphaël sera normalement présent d'ici 8 à 10 jours, le temps que X nous donne les archives, on aura une version un peu remasterisée. Voilà, je remercie tous les auditeurs et je vais laisser la parole finale à Raphaël en remerciant pour une fois pour son travail en espérant que ça va donner envie à beaucoup de participer et de l'aider dans la diffusion.

En tout cas, nous nous ferons notre effort et notre contribution c'est certain. Et puis je vous souhaite à tous une bonne soirée je te laisserai conclure et fermer le space.

[Intervenant 3] (2:07:45 - 2:08:38)

Juste avant, j'ai une question que je voulais poser tout à l'heure après Pascal et puis finalement d'autres interventions la question est encore une fois très technique, c'est quand on crée une équipe en tant que prospection, donc le but c'est d'amener des axes locaux mais sans forcément avoir l'ambition d'être candidat à l'élection municipale et que finalement cette équipe décide de basculer dans potentiellement candidate et puis finalement candidate puis éventuellement, et on peut l'espérer pour ceux qui le feront, être élu. Le passage d'une équipe en prospection, en potentiel candidat, en candidat en élu, est-ce quelque chose qui est prévu ou est-ce qu'il faut fermer l'équipe prospection et créer une autre équipe potentiellement candidate ou est-ce qu'il y a la possibilité de faire évoluer l'équipe dans laquelle on est et qui est existante ? Il est prévu.

[Intervenant 1] (2:08:38 - 2:09:45)

Actuellement on décide, on change, on revit et on va parler sous un statut différent. J'ai pas entendu. Ah pardon, je suis désolé.

Alors j'espère que ça va capter parce que même quand je vois, quand j'enlève mon micro-réal au parallèle de mon ordinateur c'était pas mieux, j'ai essayé, ça marche pas mais j'espère que vous m'entendez. Vas-y. Alors je disais que aujourd'hui on peut éditer son statut d'équipe, enregistrer et ça change direct.

Pourquoi ? Il est déjà prévu en base je suis en phase de codage là-dessus, le fait que l'évolution soit sur des périodes. Par exemple actuellement, l'équipe de Sayan apparaît comme qui est élu sauf qu'ils sont plus élus depuis 2020.

Et ça maintenant je vais la mettre comme équipe inactive, elle aura deux statuts, donc un statut évolutif dans le temps. Donc le jour où une équipe passe de potentiellement candidate à candidate ou de candidate à élu on verra à telle date ils sont devenus candidats et à telle date ils sont devenus candidats.

[Intervenant 3] (2:09:46 - 2:09:54)

Merci pour ta réponse, on va te laisser clôturer le space avec une dernière intervention libre bien entendu. On t'écoute.

[Intervenant 1] (2:09:57 - 2:11:35)

Oui, j'ai surtout des remerciements à faire parce que on a traité pas mal de choses je pense. Déjà merci à vous de m'inviter ça donne une visibilité et c'est ce dont le portail a besoin. Merci toujours aussi à ceux qui m'aident les proches avec les hauts Gaël, les deux Philippe, Philippe Ponche que vous avez reçu, mon père voilà Marie, puis les gens des ateliers constituants municipaux donc je vous invite les gens à pas partir de ce space en disant bon c'était cool, ciao mais en mettant leurs pierres à l'édifice d'une certaine manière soit en aidant à co-construire ce portail comme je disais tout à l'heure aider pour la com, pour le design, pour les réactions de guide, pour faire des quiz ou des idées originales sont bienvenues donc discord ou contact sur le portail et aussi après demain et toutes les deux semaines, il y a l'atelier constituant municipal qui permet d'améliorer une charte qu'on donne en exemple dans le site et donc ça le lien il est sur quand on va dans ressources et qu'on va voir la constitution de Prifoulis-les-Oirs tout en haut on trouve le lien pour le discord, voilà donc on va continuer à faire de la beuh, en particulier en faisant des vidéos avec Etienne Chouard bientôt et puis j'espère que ça va prendre, mais voilà, j'ai juste besoin que les gens mettent les mains dedans

[Intervenant 3] (2:11:35 - 2:12:20)

Merci beaucoup Raphaël pour la présentation de ton portail municipal démocrate, effectivement que ce soit pour ceux qui sont présents ou ceux qui réécouteront après coup ce space on vous invite bien évidemment à vous inscrire sur le portail municipal démocrate à rejoindre éventuellement aussi le discord qui est dans les ressources vous pouvez retrouver sur le compte de démocratie direct à vous abonner au compte du portail municipal démocrate sur X et partout vous pouvez le voir et puis bien sûr il y a le fait de participer mais le fait simplement de partager l'information partager le fait que ce site existe et en discuter c'est aussi de l'action et on vous invite grandement bien évidemment on va du coup

[Intervenant 1] (2:12:20 - 2:12:57)

un dernier merci un dernier merci quand même parce que le portail l'équipe au singulier actif du portail alors qu'il n'était pas diffusé et qui aussi avec qui j'ai eu pas mal de discussions que ce soit sur la démocratie municipale ou sur les fonctionnaires du portail merci beaucoup à eux parce que c'est aussi une motivation d'avoir quelqu'un qui de bosser pour quelqu'un ou pour une équipe, Karine, Florent, Julio, Régis, Philippe, ça encore merci d'avoir été les bêta-testeurs les équipes suivantes sont aussi un petit peu des bêta-testeurs mais j'espère pas longtemps

[Intervenant 3] (2:12:58 - 2:13:22)

très bien merci à tous d'avoir été présents ce soir, merci à ceux qui vont nous écouter un petit peu plus tard, je vous dis donc à jeudi 20h, un horaire un petit peu avancé pour recevoir Myriam Palomba et puis semaine prochaine nous aurons donc lundi et mardi, comme l'expliquait Stéphane lundi un débat Didier Maisto, Clara Aiger et Raoul Maliberton et mardi non d'ailleurs c'est bizarre, c'est mercredi il me semble

[Intervenant 8] (2:13:24 - 2:13:25)

nous aurons...

[Intervenant 3] (2:13:25 - 2:13:46)

c'est bien mardi donc cette fois-ci on aura l'atelier constituant avec Etienne Chouard un mardi donc de toute façon vous retrouvez toute la programmation sur le site de démocratie directe

avec des S.org je vous souhaite à tous une très bonne fin de journée, une bonne soirée même et à très vite un grand merci à vous